

**Programme national de pilotage**

# **Du modèle américain à la superpuissance ?**

Séminaire national  
organisé le 25 mai 2005  
à la Cité internationale universitaire  
de Paris

Direction de l'Enseignement scolaire  
Bureau de la formation continue des enseignants

## Sommaire

### Ouverture

*Claude Ronceray* ..... 7

### Ouverture des travaux

*Laurent Wirth*..... 9

### Les États-Unis d'aujourd'hui : mal connus, mal aimés, mal compris

*André Kaspi*..... 11

L'anti-américanisme, une longue histoire

L'anti-américanisme contemporain

Les raisons de cet anti-américanisme

Échanges avec la salle

### Religion et laïcité aux États-Unis

*Adrien Lherm* ..... 19

La place omniprésente de la religion dans la société américaine

Une religion nationale

Religion, politique et « religion civile »

### Le rôle des partis dans la vie politique aux États-Unis

*James Wilbur Ceaser*..... 27

Le rouge et le bleu

L'influence grandissante du Parti républicain

La répartition du pouvoir

Échanges avec la salle

### Fondements et limites de la superpuissance américaine

*Table ronde présidée par Gérard Dorel*..... 37

*James Wilbur Ceaser, François Durpaire, Cynthia Ghorra-Gobin,*

*Hélène Harter, François Monnanteuil*

### Conclusion des travaux

*Gérard Dorel*..... 55

# Ouverture

---

**Claude Ronceray,**

délégué général de la Cité internationale universitaire de Paris

Mesdames et messieurs, je suis ravi de vous accueillir à la Cité internationale universitaire de Paris. Cette cité constitue une véritable institution. Il s'agit d'une fondation reconnue d'utilité publique. Elle a été imaginée après la première guerre mondiale par quelques hommes imprégnés par l'esprit de la Société des Nations. Elle devait permettre aux étudiants et aux chercheurs étrangers non seulement d'étudier à la Sorbonne mais aussi d'apprendre à vivre ensemble. Les promoteurs de cette Cité ont réussi à entraîner d'autres mécènes, industriels et banquiers, qui ont financé la Maison internationale qui nous accueille aujourd'hui.

Cette institution originale est aujourd'hui au service d'un grand projet, celui de l'harmonisation des diplômes. Cette démarche a pour objectifs que les diplômes soient mieux reconnus et que les étudiants puissent passer d'un cycle de formation à l'autre et d'un pays à l'autre. Le modèle américain a d'ailleurs été choisi pour ce système baptisé LMD (licence-master-doctorat).

La Cité universitaire est également la cité des chercheurs. Nous avons mis en place un dispositif d'accueil des chercheurs du monde entier qui font de brefs passages dans les établissements franciliens. Cela n'est pas sans rapport avec le thème dont nous allons débattre aujourd'hui, dans la mesure où la langue anglaise est de plus en plus utilisée dans cette instance. Notre Cité internationale est au service des universités, des organismes de formation et de l'ensemble des établissements qui développent des stratégies d'accueil des étudiants et chercheurs. 5 600 logements sont destinés à ceux qui en ont le plus besoin, les « primo-arrivants ». Nous sommes également devenus un guichet unique afin d'aider ces étudiants dans leurs démarches administratives. Ces dernières constituent trop souvent des verrous à leur entrée en France. En particulier, chaque année, les services de la préfecture de Police s'installent dans nos murs pendant plusieurs mois pour délivrer les titres de séjour de la façon la plus humaine possible.

Enfin, la Cité universitaire est un outil de la mobilité internationale et de la mobilité culturelle. Nous veillons à ce que ces mobilités soient respectueuses des cultures, des langues et des habitudes de chacun. Merci d'avoir choisi la Cité internationale pour vos travaux !



# Ouverture des travaux

---

**Laurent Wirth,**

inspecteur général de l'Éducation nationale, groupe Histoire et géographie

Je remercie M. le délégué général pour son accueil, d'autant plus que je suis un ancien résident de la Cité. Je remercie également la direction de l'Enseignement scolaire (Desclo), les trois académies d'Île-de-France organisatrices de ce colloque et vous tous qui vous êtes déplacés pour consacrer une journée à ces réflexions sur les États-Unis d'Amérique.

Nos deux thèmes d'aujourd'hui sont au programme des classes de terminale. Une partie importante de ce dernier est consacrée aux grands modèles idéologiques, c'est-à-dire aux modèles soviétique et américain jusqu'à la fin de la guerre froide. Une autre partie de ce programme intitulée « La recherche du leader mondial » est sous-titrée « Les États-Unis s'imposent non sans contestation comme unique superpuissance<sup>1</sup> ». En d'autres termes, les liens entre les notions de modèle et de superpuissance se situent au cœur des préoccupations dans l'enseignement secondaire de l'histoire.

Il est inutile de présenter André Kaspi, grand spécialiste des États-Unis. Il a, en outre, écrit des ouvrages remarquables sur d'autres sujets, notamment sur les Juifs pendant l'Occupation<sup>2</sup>. Il interviendra aujourd'hui sur l'anti-américanisme et les relations franco-américaines.

Adrien Lherm enseigne l'histoire et la civilisation des États-Unis à l'université Paris-IV. Il a participé à la publication d'un ouvrage collectif sur la civilisation américaine<sup>3</sup>. Il nous parlera du poids de la religion et de la laïcité, sujet qui interpelle particulièrement les Français.

M. Ceaser, professeur à l'université de Virginie, connaît bien l'Europe puisqu'il a étudié dans plusieurs universités européennes. Il nous fera bénéficier de son regard sur la vie politique américaine.

---

1. - *BOEN*, hors série, n° 7 du 3 octobre 2002.

2. - KASPI A., *Les Juifs pendant l'Occupation*, Le Seuil, 1997.

3. - KASPI A., HARTER H., *La Civilisation américaine*, Puf, 2004.



# Les États-Unis d'aujourd'hui : mal connus, mal aimés, mal compris

---

■ **André Kaspi,**  
professeur des universités, université Paris-I

## L'anti-américanisme, une longue histoire

Mes chers collègues, je suis très heureux d'être devant vous pour vous parler des États-Unis et de la vision qu'en ont les Français. Il est significatif que cette journée commence par un exposé sur l'anti-américanisme. On constate en effet dans notre pays une hostilité à l'égard des États-Unis depuis leur création. Dans son excellent ouvrage *L'Ennemi américain*<sup>1</sup>, Philippe Roger explique que, dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, il existe en France un parti favorable et un parti hostile aux États-Unis. Cette dichotomie a perduré au XIX<sup>e</sup> siècle. Ensuite, au XX<sup>e</sup> siècle, l'anti-américanisme a pris de nouvelles formes et perdure aujourd'hui. Il a, d'ailleurs, de fortes chances de survivre au XXI<sup>e</sup> siècle.

Pour définir l'anti-américanisme, je m'appuierai sur une phrase d'Henri Hauser. Au retour d'un voyage dans les années 1920, il déclare : « *On peut détester le Ku Klux Klan sans détester les États-Unis.* » Cependant, le mot *anti-américanisme* n'a été introduit dans le dictionnaire *Le Robert* qu'en 1968. Auparavant, pour désigner l'hostilité à la culture et à la société américaine, on utilisait le terme *américanisme*. C'est d'ailleurs le mot qu'utilisait déjà Renan.

Il n'est pas étonnant que ce terme ait été introduit en 1968 dans le dictionnaire. Cette année marque l'opposition américaine et non américaine à la guerre du Vietnam et à la politique étrangère des États-Unis. Toutefois, l'anti-américanisme ne vise pas uniquement leur politique étrangère. Il marque également une attitude de refus envers les Américains, auxquels on reproche de donner le mauvais exemple.

Le terme *anti-américanisme* présente une originalité. En effet, si nos phobies sont innombrables, le seul pays qui fasse l'objet de ce préfixe *anti* est l'Amérique. Aujourd'hui, seuls quelques amateurs de rugby détestent encore l'Angleterre qui fut longtemps honnie des Français. L'Allemagne qui était jadis notre ennemi héréditaire est devenu notre partenaire.

---

1. - ROGER P., *L'Ennemi américain - Généalogie de l'anti-américanisme français*, Le Seuil, 2002.

L'anti-socialisme ou l'anti-communisme ont marqué une hostilité à un système et non à un pays. Cet anti-américanisme existe dans toutes les familles politiques. En revanche, celles-ci comptent également toutes des admirateurs des États-Unis.

Trois « camps » peuvent être distingués parmi les Français : ceux qui détestent les États-Unis, ceux qui les admirent et ceux qui s'accrochent, coûte que coûte, à leurs préjugés.

## **L'anti-américanisme contemporain**

Depuis 1989, l'hostilité aux États-Unis repose notamment sur l'idée que nous nous faisons de l'économie américaine. Nous estimons que la société américaine est caractérisée par une marchandisation qui s'appliquerait à tous les domaines de la vie économique mais aussi de la vie culturelle, sociale, religieuse ou sportive. Nous considérons que les Américains sont uniquement matérialistes et obsédés par le dollar. Dans le même temps, les États-Unis sont dénoncés comme une société profondément religieuse. Toutefois, ce paradoxe ne semble pas gêner les partisans de l'anti-américanisme.

Cette marchandisation aboutirait à créer un système libéral, c'est-à-dire un système sans régulation où la concurrence sans limite permettrait aux riches de s'enrichir et condamnerait les pauvres à s'appauvrir. De leur côté, les fonds de pensions américains seraient utilisés pour envahir le marché financier, contrôler nos entreprises et les fermer lorsqu'elles ne sont pas assez rentables. Les Américains seraient donc responsables du chômage qui règne en Europe. Par ailleurs, on leur reproche de ne pas se rallier au protocole de Kyoto, et l'on voit dans cette attitude la preuve de leur attachement au principe qui pose que « le business est roi ».

Toutes ces accusations sont largement fausses. Cependant, elles comportent une part de vérité et une part de fantasme. Notre responsabilité d'enseignant est de distinguer l'une de l'autre. L'anti-américanisme n'opère pas cette distinction. C'est pourquoi il est particulièrement dangereux.

L'anti-américanisme ne se limite pas au domaine économique. En matière de relations internationales et de politique étrangère, ses partisans évoquent l'unilatéralisme des Américains, leur incapacité à écouter leurs alliés, la volonté des USA de manifester leur force sans tenir compte de ce que pensent les peuples, etc.

Enfin, l'anti-américanisme fait référence aux maux de la société américaine. Ces maux sont dénoncés avec vigueur par des individus convaincus que ces problèmes ne concernent pas notre société. Par exemple, les Américains seraient tous racistes. Preuve en serait le génocide contre les Indiens, comparable aux génocides du XX<sup>e</sup> siècle. Ils maltraitent et oppriment les Noirs, dit-on. La société américaine pratique l'apartheid. La pauvreté et la violence des gangs et des autorités publiques règnent en maîtresses.



Le système politique fait également l'objet de critiques. Il ferait élire des hommes et des femmes riches et ne serait pas en fait démocratique. Il repose sur des manifestations « ahurissantes » que nous assimilons à un cirque politique.

Toutes ces affirmations constituent les principaux éléments de l'anti-américanisme. Enfin, il suffit de parcourir les rayons de librairie pour s'apercevoir que les ouvrages qui ont du succès sont ceux qui critiquent les États-Unis et non ceux qui présentent les États-Unis sous un éclairage impartial et objectif.

## **Les raisons de cet anti-américanisme**

### **L'ignorance**

Je suggère trois pistes de réflexion pour comprendre cette attitude. La première conclut que, si les Français ne comprennent pas les États-Unis c'est en raison de leur ignorance. Il suffirait de les informer pour qu'un déclic se produise. De ce point de vue, on peut identifier en France trois groupes. Les uns connaissent bien les États-Unis, les avantages et les inconvénients de la société américaine. D'autres ne savent rien mais éprouvent une forte curiosité à son égard. Enfin, la grande majorité croit connaître les États-Unis et véhicule des idées reçues. Je suggère d'ailleurs la création d'un dictionnaire des idées reçues sur les États-Unis.

Nous disposons d'une masse considérable d'informations en provenance de là-bas. 70 % des nouvelles diffusées en France émanent des agences de presse américaines. Or ces informations nous sont livrées sans analyse et sans réflexion. Par exemple, le 20 janvier 2005, George W. Bush a prêté serment sur la Bible. Les journalistes français qui ont présenté cette cérémonie ont évoqué, de manière plus ou moins implicite, la bigoterie du président. Or cette pratique n'est ni constitutionnelle ni anticonstitutionnelle. Elle fait partie de la tradition et tous les présidents américains l'ont respectée. Ainsi, le premier George qui ait prêté serment sur la Bible est George Washington en 1789. De même, John Kennedy a prêté serment sur une Bible catholique. Il conviendrait donc d'expliquer cette tradition aux Français.

### **La bataille de l'universel**

L'ignorance n'est pas seule en cause ici et il existe une seconde interprétation de l'anti-américanisme français.

Depuis plus de deux siècles, la France se donne une mission universaliste. La Révolution a été porteuse de ces principes universels avec la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Les États-Unis ont, eux aussi, une mission universaliste qui s'exprime dans leur Déclaration d'indépendance (antérieure à la Révolution française). Ces principes universels sont également repris dans la Constitution. On

notera que celle-ci est la plus ancienne constitution démocratique du monde puisqu'elle date de 1787. Enfin, ces principes sont précisés par la Déclaration des droits adoptée en 1790 et 1791.

Les deux puissances qui défendent les mêmes valeurs universelles entrent en conflit car chacune revendique la primauté dans la défense de ces valeurs. Ce conflit a été latent au XIX<sup>e</sup> siècle et jusqu'en 1919, c'est-à-dire tant que l'influence de la France dans le monde était supérieure à celle des États-Unis. Depuis 1919, l'influence de la France n'a cessé de décliner et les États-Unis ont repris l'avantage sur nous, et nous nous trouvons dans une situation d'infériorité.

Cette interprétation n'est pas totalement fausse mais je ne suis pas certain qu'il s'agisse de l'explication la plus satisfaisante. Je suggère donc une troisième hypothèse.

### **L'américanisation de la France**

En parcourant les rues de nos villes, en lisant les journaux, en écoutant la radio, nous constatons que la France est l'un des pays les plus américanisés du monde. Cette américanisation se manifeste dans le vocabulaire, dans la vie des entreprises, dans nos activités culturelles, dans notre mode de vie. Nous subissons l'influence des États-Unis et je crois que c'est ce qui provoque une réaction agressive à leur rencontre.

Aujourd'hui, la société française a du mal à trouver son identité et s'interroge sur ses références. C'est en réaction à cette présence prégnante des États-Unis que certains d'entre nous cherchent une forme d'identité nouvelle. J'évoquais le référendum sur lequel nous devons nous prononcer dimanche [NDE : 29 mai 2005]. Les partisans du « oui » comme ceux du « non » évoquent la position de l'Europe par rapport à l'Amérique. Selon certains de nos compatriotes, l'Europe doit se construire pour lui résister. Pour d'autres, ce traité favorise la mainmise américaine sur l'Europe.

Cependant, la construction européenne n'est pas la préoccupation essentielle des États-Unis. Le gouvernement américain s'est prononcé en faveur du traité mais l'Europe a cessé d'être, à ses yeux, une zone prioritaire. Nous avons mis les États-Unis au centre de nos réflexions alors que nous, Français et Européens, avons cessé d'être au centre des préoccupations américaines. Ce constat explique peut-être notre ressentiment.

## Échanges avec la salle

**Laurent Wirth :** Je rappelle que 1968 est l'année de la manifestation de Chicago où, à l'occasion de la convention démocrate, les étudiants américains qui s'exprimaient sur campus étaient anti-américains.

**André Kaspi :** Oui, l'anti-américanisme prend aussi sa source aux États-Unis.

**Laurent Wirth :** Dans le domaine de la viticulture, nous nous sentons également menacés. C'est ce qu'illustre le documentaire *Mondovino* dans lequel un critique américain impose au monde ses goûts en matière de vin, y compris en France.

**André Kaspi :** Selon José Bové, les *Mac Donald's* favorisent l'invasion de la culture américaine. Cependant, personne n'est obligé de fréquenter ces restaurants.

**De la salle :** Les États-Unis sont-ils encore une démocratie? Certains historiens posent cette question en raison de l'adoption du *Patriot Act*.

**André Kaspi :** Le *Patriot Act* est né au lendemain de l'attentat du 11 septembre 2001 afin de renforcer la surveillance du territoire américain. Il a débouché un peu plus tard sur la création d'un département de sécurité intérieure, qui existe toujours aujourd'hui. Selon certains, les libertés individuelles sont menacées par cette nouvelle surveillance.

Néanmoins, il ne faut pas oublier que les États-Unis ont une forte tradition en matière de liberté individuelle. La carte d'identité n'y existe pas. Les cartes de sécurité sociale qui sont souvent fabriquées de manière frauduleuse ne présentent pas de garantie. Les contrôles de police ne s'exercent qu'en cas de faute probable. Il n'y a pas d'arrestation préventive.

Ces nouveaux dispositifs qui ont pour but de renforcer la sécurité restreignent la liberté. Cependant, dans un pays menacé par les attentats terroristes, j'estime qu'il est nécessaire de prendre un minimum de mesures. Reste à déterminer ce minimum ainsi que les modalités de contrôle du pouvoir judiciaire.

**De la salle :** Je perçois l'anti-américanisme comme du racisme qui repose sur la peur de l'autre. Je l'associe à l'antisémitisme qui s'appuie sur les mêmes craintes. Par ailleurs, je constate qu'Israël est l'autre État rejeté par la majorité des pays de la planète.

**André Kaspi :** En effet, l'État d'Israël fait lui aussi l'objet d'attaques systématiques. Cependant, cette hostilité s'applique non pas à la société israélienne mais à l'existence de l'État d'Israël.

Vous évoquez les « Américains » sans distinction. Or les Américains sont 300 millions. Je rappelle qu'il existe de profondes divisions au sein de ce pays. Si l'Ohio avait voté Kerry, George W. Bush ne serait pas président aujourd'hui. Un quart des Américains est évangéliste mais les trois quarts ne le sont pas. La société américaine est diverse, hétérogène et en perpétuelle évolution. Quant au fait que les Américains *défendent leurs intérêts*, je considère qu'il s'agit de l'attitude normale d'un gouvernement.

**De la salle :** Cette relation d'amour/haine que nous entretenons avec les États-Unis n'est-elle pas le fruit du transfert de la relation que nous entretenions avec les Anglais ? Les États-Unis ne représentent-ils pas aujourd'hui une sorte d'« Angleterre aux bras musclés » ?

**André Kaspi :** Je remarque que l'hostilité contre les Allemands a également été très forte et qu'elle l'est encore aujourd'hui chez certains Français. Nous utilisons souvent, à l'instar du général de Gaulle, le terme *Anglo-Saxons* pour désigner les Américains. Or les Américains présentent des origines extrêmement diverses. Sur cinq émigrants qui entrent aux États-Unis, deux viennent d'Amérique latine, deux sont originaires d'Asie et un vient d'Europe. Peut-être les Américains sont-ils pour nous de « nouveaux Anglais » mais je pense qu'il existe une spécificité de l'anti-américanisme qui le distingue de l'anglophobie.

**De la salle :** Pourquoi, selon vous, la France, dont l'anti-américanisme est plus fort que celui de ses voisins, serait-elle davantage américanisée que d'autres pays européens ?

**André Kaspi :** En effet, si l'anti-américanisme allemand se porte bien, il est moins violent que l'anti-américanisme français. J'ajoute qu'il existe aussi un anti-américanisme anglais. Ce sentiment est largement répandu sur la planète. Dans les pays arabo-musulmans, ce phénomène prend une ampleur considérable qui ne saurait être sous-évaluée.

Nous sommes davantage anti-américains que les Allemands car nous refusons la suprématie américaine alors que ces derniers ont accepté d'être soumis à cette influence. Qui plus est, cette dernière leur était indispensable pendant la guerre froide. J'ignore pourquoi, alors que nous avons refusé cette influence, elle s'est, dans le même temps, imposée plus rapidement chez nous que chez nos voisins. Peut-être avons-nous perdu notre identité nationale plus rapidement que les Allemands ou les Anglais. Je n'en suis pas certain.

**De la salle :** Pourquoi les Français sont-ils culturellement américanisés alors que les migrants français sont peu nombreux aux États-Unis ?

**André Kaspi** : Les États-Unis représentent traditionnellement la modernité. Les modes viennent des États-Unis et cela fascine. Même si la colonie française aux États-Unis est réduite, les voyages transatlantiques sont devenus faciles.

**De la salle** : Je remarque que la langue italienne est de plus en plus envahie par des anglicismes. M. Kaspi ne pense-t-il pas que nous sommes en pleine crise d'identité européenne ? Les Français sont déchirés entre la nation et cette entité supranationale à laquelle ils aspirent sans y être prêts. Il semblerait que l'histoire américaine ait mis des années à fabriquer un *melting-pot* et il faudra du temps pour que les peuples d'Europe se sentent Européens. J'observe d'ailleurs que les Américains commencent à revendiquer leurs origines.

**André Kaspi** : Jean Monnet a créé le Comité d'action pour les États-Unis d'Europe dans les années 1950. Il souhaitait ainsi créer une unité qui ressemble aux États-Unis d'Amérique. Il savait que ce n'était pas tout à fait possible. En effet, les États-Unis se sont créés à partir de l'immigration. Il a fallu un certain temps pour que l'ensemble de ces composantes se constitue en une véritable nation. En 1776, on utilisait l'expression *the United States*. Depuis la fin de la guerre civile en 1865, le terme est devenu *the United State*, au singulier. Cette évolution indique la formation d'une nation qui a mis près de cent ans pour se constituer. En Europe, les nations existent depuis très longtemps. La Révolution française a contribué à renforcer ce sentiment national. L'Union européenne a vocation à constituer un rassemblement de vieilles nations. Cependant, celles-ci résistent et ont du mal à entrer dans le moule unificateur.

**De la salle** : Peut-on avoir un œil critique sur les États-Unis sans être anti-américain ? Il me semble que votre exposé a occulté certains aspects de la société américaine : la peine de mort, les inégalités sociales, la violence, etc. J'ai eu l'impression que vous étiez un pro-américain, un défenseur de cette société. Par ailleurs, je souhaiterais votre opinion sur l'ouvrage d'Howard Zinn au sujet de l'histoire des peuples aux États-Unis.

**André Kaspi** : Cet ouvrage a paru à la fin des années 1960. Les éditeurs français ont traduit cet ouvrage trente ans après sa parution. Dans cet ouvrage contestataire, Howard Zinn, qui fait partie de la gauche américaine, détruit un certain nombre de mythes sur les États-Unis. Ce faisant, il en construit d'autres.

Il existe une part de vérité dans les critiques adressées aux États-Unis. Notre tâche d'enseignants ne consiste pas à nous prononcer contre ou pour l'Amérique. Pour ma part, j'essaie de montrer les divers aspects de la question. Par exemple, si vous me demandiez de parler des fonds de pension, je vous montrerais en quoi ces derniers sont utiles et en quoi ils sont dangereux. Je n'estime pas qu'il faille procéder à un éloge systématique des États-Unis. Le rôle d'un enseignant consiste en réalité à faire la part des choses.

**Laurent Wirth** : Je souscris à ce qui vient d'être dit. Notre rôle d'enseignant n'est pas de penser pour les élèves mais de les aider à penser par eux-mêmes.

**De la salle** : La relance des relations culturelles et amicales entre nos deux pays est-elle envisageable ?

**André Kaspi** : Ces relations existent et sont multiples. En tant que professeurs français, nous sommes très bien accueillis dans les universités américaines et la réciproque est également vraie.

**Laurent Wirth** : Il existe une commission qui organise les rapports universitaires franco-américains.

**André Kaspi** : J'y ai siégé lors de sa dernière session. J'y ai rencontré nombre de candidats français qui souhaitent partir étudier aux États-Unis. Les relations franco-américaines ne sont pas à l'image des relations entre Jacques Chirac et George Bush.

**Adrien Lherm** : J'ajoute qu'en 2003, au plus fort des tensions entre la France et les États-Unis, des musées se sont unis de part et d'autre de l'Atlantique pour constituer une sorte de contrepoids en matière culturelle.

# Religion et laïcité aux États-Unis

---

**Adrien Lherm,**

maître de conférences, université Paris-IV

Je suis heureux d'être ici parmi vous. Mon plaisir égale mon appréhension car il est difficile de prendre la parole après le professeur André Kaspi.

Je commencerai par quelques réflexions de Tocqueville, grand observateur de la scène américaine au XIX<sup>e</sup> siècle. Dans la deuxième partie de son premier livre, *De la démocratie en Amérique*, il écrit : « *La plus grande partie de l'Amérique anglaise est pilotée par des hommes qui, après s'être soustraits à l'autorité du Pape, ne s'étaient soumis à aucune suprématie religieuse. Ils apportaient donc dans le nouveau monde un christianisme que je ne saurais mieux dépeindre qu'en l'appelant "démocratique et républicain". Ceci favorisera singulièrement l'établissement de la république et de la démocratie dans les affaires. Dès le principe, la politique et la religion se trouvèrent d'accord et depuis, elles n'ont point cessé de l'être.* » Tocqueville pointe l'établissement paradoxal de la démocratie par l'ensemble des religions. Dès les années 1830, on observe une véritable harmonie politico-religieuse aux États-Unis. Il poursuit sur la population européenne « *dont la crédulité n'est égalée que par l'abrutissement et l'ignorance tandis qu'en Amérique, on voit l'un des peuples les plus libres et les plus éclairés du monde remplir avec ardeur tous les devoirs extérieurs de la religion. J'avais vu, parmi nous, l'esprit de religion et celui de liberté marcher presque toujours en sens contraire. Ici, je les ai trouvés intimement unis l'un à l'autre. Ils régnaient ensemble sur le même sol* ». La religion aux États-Unis est donc centrale dans la vie individuelle et dans la vie collective. Elle participe pleinement de la vie privée et de la vie publique.

Faut-il parler de confusion entre la religion et la politique ? Non, car si séparation existe, elle n'exclut pas l'appui réciproque. La laïcité, selon le dictionnaire *Robert*, ressortit à la séparation de la société civile et de la vie religieuse. Ce principe de neutralité réciproque des institutions politiques et des magistères religieux doit s'accompagner d'une liberté de conscience. Selon Micheline Milot, « *la laïcité est un aménagement progressif du politique en vertu duquel la liberté de religion et la liberté de conscience se trouvent, conformément à une volonté d'égalité justice pour tous, garanties par un État neutre à l'égard des différentes conceptions des religions qui coexistent dans les sociétés* ». Ces principes sont garantis aux États-Unis, même si les Français ont du mal à le reconnaître. En effet, dans la langue améri-

caine, il n'existe pas de terme qui évoque la laïcité « à la française ». Ce terme est d'ailleurs récent en France puisqu'il est apparu à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Les Français ont tendance à pointer toutes les manifestations de l'influence des religions aux États-Unis. Au reste, les prismes français font de la laïcité une exception, voire une passion française. En 1975, Claude-Jean Bertrand, dans son ouvrage *Les Églises aux États-Unis*<sup>1</sup>, remarquait que les livres consacrés au sujet sont remarquables « *par leur laconisme condescendant ou leurs erreurs* ». Cela tient sans doute au fait que la religion et la laïcité partagent une même origine, les Lumières, mais qu'elles se sont construites différemment dans les deux aires concernées.

## **La place omniprésente de la religion dans la société américaine**

Robert Bellah, qui a beaucoup travaillé sur la religion civile aux États-Unis à partir de la fin des années 1960, disait que les États-Unis étaient « *le pays de Dieu* ». Trente-cinq ans plus tard, il semble que les États-Unis soient devenus le pays des dieux, compte tenu de la diversification des Églises dans la société civile américaine.

Cette place particulière de la religion et des dieux dans la société américaine est illustrée par les chiffres suivants. Plus de 95 % des Américains croient en Dieu et 90 % appartiennent à une confession particulière. 70 % participent à une association culturelle et 40 % affirment pratiquer régulièrement. Les États-Unis comptent 80 millions de protestants, 65 millions de catholiques, 6 millions de juifs et autant de musulmans. D'une certaine manière, les États-Unis sont le plus grand pays protestant du monde, le plus grand pays juif et peut-être le plus grand pays catholique. En outre, les sectes s'y comptent par milliers. 350 000 lieux de cultes y ont été recensés, soit un pour 850 habitants. Il s'agit du ratio le plus élevé au monde.

Aux États-Unis, ces édifices culturels sont de toutes natures, de toutes formes, de toutes tailles. Ces centres religieux sont *des Malls*, des supermarchés de biens spirituels. Ce sont aussi, des centres associatifs, des hospices et des lieux de sociabilité. Ils sont prestataires d'une impressionnante panoplie de services. Dieu est omniprésent : sur la monnaie, les billets et sur les autocollants qu'affichent les automobilistes entre autres. Le *National Day of Prayer* est institutionnalisé depuis 1988. À la Maison Blanche, les petits-déjeuners de prière qui rassemblent divers ministres des cultes sont en général retransmis par la télévision. Dans les médias, Dieu s'affiche partout, il est présent dans des centaines d'émissions. New York est la plus grande ville juive du monde. Les amish ont leur propre comté en Pennsylvanie. Les mormons ont leur État et le Sud est fondamentaliste évangéliste. Tous ces éléments illustrent le paradoxe d'une société matérialiste où la pratique religieuse fait florès.

---

1. - *Les Églises aux États-Unis*, 1975, collection « Que sais-je ? », Puf.



Faut-il parler d'une exception américaine ? Les Américains revendiquent cette exception en matière religieuse. Elle est liée à leur héritage historique. Les États-Unis ont été fondés à la fois sur la quête de profit et sur la base d'une mission religieuse. Au cours de leur élaboration en tant que nation, ils se sont saisis du modèle religieux de la Nouvelle-Angleterre. L'un des modèles de la colonisation se fondait sur un principe séparatiste qui voulait rompre avec la corruption des « pharaons » anglais. Ce modèle est aussi celui des puritains de Boston qui voulaient créer une « cité sur la colline », un modèle religieux censé assurer la rédemption d'un vieux monde corrompu. Ce modèle est lié à un messianisme exceptionnel qui fait des Américains un peuple élu. Ce modèle a généré des avatars et des reformulations successives. Il est devenu républicain avec l'indépendance et la rédaction de la Constitution. Ce modèle est ensuite devenu géographique et culturel avec « *la destinée manifeste* ». Dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la dimension économique du modèle a été validée par l'accession des États-Unis à la puissance. Il est ensuite devenu géopolitique avec la mission de défense du monde libre que ce pays a souhaité exercer. Il se confond aujourd'hui avec la défense d'une mondialisation plus ou moins heureuse et la promotion d'un ordre individualiste promu à l'échelle de la planète.

Ce modèle s'est construit par rejet de la norme européenne. Les Américains ont accueilli toutes sortes de communautés, notamment les communautés religieuses victimes de persécutions en raison du procès de modernisation à l'œuvre dans les pays européens. Par conséquent, l'Amérique est aussi par tradition un conservatoire des pratiques religieuses. Toutes sortes de nouvelles croyances religieuses y apparaissent comme les cultes mormons ou *New Age*.

En outre, l'Amérique a répudié le modèle de territorialisation politique de la base religieuse. La religion aux États-Unis, contrairement aux principes européens, se base avant tout sur l'adhésion volontaire. Néanmoins, ce modèle ne s'est pas constitué sans heurts. Il n'a pas fait l'économie de tensions entre groupes. À l'époque coloniale, les petites démocraties de la Nouvelle-Angleterre se sont déchirées. L'immigration des catholiques irlandais puis des juifs russes ou encore des catholiques italiens a suscité de l'hostilité. Enfin, certaines tensions sont liées à l'adaptation des groupes religieux au modernisme. Les mouvements fondamentalistes apparaissent de manière cyclique, dans les années 1920 puis de nouveau dans les années 1970.

L'Amérique est un lieu d'effervescence religieuse depuis 1720. L'appartenance et la pratique religieuses y connaissent des hauts et des bas. Aujourd'hui, elles se situent sur une courbe ascendante. On estime que 5 % des habitants y étaient membres d'une Église au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, contre 20 % au moment de l'Indépendance, 35 % en 1860, 50 % en 1900 et 70 % aujourd'hui. La société américaine et la religion entretiennent des liens étroits au point de composer une religion nationale.

## Une religion nationale

La laïcité américaine est fondée sur les notions de séparation, neutralité et tolérance. Elle n'était pas la norme dans les colonies à l'exception des plantations baptistes et de Pennsylvanie. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les colonies « du milieu » pratiquaient, elles aussi, une tolérance par défaut, compte tenu de la diversité des communautés qui les peuplaient.

Le pluralisme s'accroît ensuite au XVIII<sup>e</sup> siècle. Le « réveil » des années 1720 à 1740 contribue à favoriser une sorte d'œcuménisme qui permet l'instauration de la séparation, de la neutralité et de la tolérance. Cette séparation devient effective au moment de l'Indépendance et de l'élaboration des textes constitutionnels. La Virginie est la première des anciennes colonies à inscrire le « désétablissement » de l'Église anglicane dans sa constitution. Le Premier Amendement de 1791 est significatif à cet égard. Il énonce que le Congrès ne fera aucune loi qui limite le libre établissement d'une religion. Il s'accompagne d'une clause de liberté de conscience. L'Amérique républicaine, fédérale ou fédérée, s'engage dans la neutralité religieuse et dans la séparation des sphères entre la société civile où la religion a toute sa place et la vie politique où la religion n'a pas droit de cité. Toutefois, l'autonomie qui doit prévaloir entre ces deux domaines n'interdit pas des rapports entre eux. C'est là que réside la différence essentielle avec le modèle républicain français qui s'est établi contre une religion dominante. Aux États-Unis, la religion était plurielle et le pouvoir républicain n'a pas eu à se battre contre une grande religion.

Aux États-Unis, la séparation des sphères politique et religieuse a eu un impact fructueux sur l'encadrement du citoyen. Tocqueville estime que la religion américaine détachée du pouvoir doit compter sur ses propres forces et que c'est ce qui fait son pouvoir d'influence. Il écrit : *« Aussi longtemps qu'une religion trouve sa force dans les sentiments, dans les instincts, les passions qui se reproduisent de la même manière à toutes les époques de l'histoire, elle brave les forces du temps et ne saurait être détruite par une autre religion. Quand la religion peut s'appuyer sur l'intérêt de ce monde, elle devient presque aussi fragile que toutes les puissances de la terre. Seule, elle peut espérer l'immortalité. Liée à des pouvoirs éphémères, elle suit leur fortune et tombe souvent avec les passions d'un jour qui les soutiennent. [...] Les Américains changent de chef d'État tous les quatre ans, le choix d'un nouveau législateur prend deux ans et les administrateurs provinciaux sont remplacés toutes les années. Si les Américains qui ont livré le monde politique aux essais des innovateurs n'avaient point placé leur religion en dehors de lui, à quoi pourrait-elle se tenir dans le flux et reflux des opinions humaines ? Au milieu de la lutte des partis, où serait le respect qui lui est dû ? Les prêtres américains ont aperçu cette vérité avant tous les autres et ils y conforment leur conduite. Ils ont vu qu'il fallait renoncer à l'influence religieuse pour acquérir une puissance politique et ont préféré perdre l'appui du pouvoir que de partager ses vicissitudes. En Amérique, la religion est peut-être moins puissante*

*qu'elle ne l'a été dans certains peuples mais son influence est plus durable. Elle s'est réduite à ses propres forces que nul ne saurait lui enlever. Elle n'agit que dans un cercle unique mais elle le parcourt tout entier et le domine sans effort. »*

Ce principe d'autonomisation est très religieux mais aussi très américain dans sa vision du pouvoir. En fait, la séparation conduit à une influence croissante de la religion sur la vie civile. La religion, inscrite dans la sphère civile, va devoir s'adapter aux mouvements de la société. Elle est malléable et remplit toutes sortes de fonctions auprès des citoyens.

La religion américaine définit une laïcité de groupe. Les confessions entrent en concurrence sur un marché religieux. Elles épousent la modernité américaine et l'élaboration d'une culture nationale américaine. Les grandes religions présentent des caractères propres à l'identité nationale. Elles valorisent l'idée de corps intermédiaires, sont des agents de socialisation et encadrent la vie civile. Elles participent au principe de fédéralisme qui préside à la destinée politique et sociale des États-Unis. Ces familles électives soulignent l'importance du libre choix et de l'individu dans la société américaine. Elles sont des prestataires de services qui répondent à une demande et proposent une offre. Elles témoignent de l'importance du modèle libéral de marché dans la vie du pays. Enfin, ce sont des businesses qui impliquent la générosité des fidèles. Un Américain donne en moyenne 600 dollars par an à des associations culturelles. De la sorte, aux États-Unis, la religion entendue au sens large définit un modèle de religion civile.

## **Religion, politique et « religion civile »**

L'architecture du système fédéral américain favorise l'influence religieuse dans le domaine politique. En effet, le primat des élections et le fédéralisme constituent une porte ouverte à la mobilisation de l'électorat religieux. Le système de scrutin majoritaire à un tour démultiplie l'influence des groupes religieux constitués politiquement. Les candidats ne peuvent pas ne pas afficher leur foi.

Les groupes religieux s'organisent en lobbies. Par exemple, les baptistes s'organisent dès les années 1830. Ils créent un parti en 1850 pour défendre l'identité protestante soi-disant menacée par l'immigration massive des catholiques. Plus proche de nous, le mouvement dit « de la droite chrétienne » pèse sur la vie politique de la fin du xx<sup>e</sup> siècle. Ces mouvements religieux ont eu divers impacts. Ils ont imposé des prescriptions religieuses et jouent un rôle dans les débats publics. Ce fut le cas des Églises noires dans les années 1950 et 1960 qui ont agi contre la ségrégation, avec l'appui d'organisations protestantes.

La religion est un adjuvant du débat public dont le poids peut être important en fonction des périodes. Cependant, cette influence doit être nuancée par la diver-

sité de ces Églises. En effet, il n'existe pas un bloc religieux uni qui donnerait le ton en matière de politique. Le pluralisme religieux est fortement présent aux États-Unis et peut aller à l'encontre de l'influence d'une Église sur la vie politique. De plus, les Églises sont, elles aussi, traversées par ce pluralisme en leur sein. Les fractures entre libéraux, conservateurs et orthodoxes se retrouvent dans chacune d'elles. Le fédéralisme représente également un contrepoids à cette influence. Enfin, ces groupes religieux organisés en lobbys peuvent représenter des millions de voix. C'est le cas des évangélistes ou des fondamentalistes à partir des années 1970. Ces derniers représentent deux millions d'électeurs sur lesquels George Bush peut compter. Néanmoins, si ces groupes sont agissants, ils restent minoritaires.

L'usage et la récupération politique de la religion au États-Unis sont un phénomène important. Ronald Reagan, dans l'optique de sa réélection, proclame l'année 1983 « année de la Bible ». L'usage des termes et références religieux par les hommes politiques est ambigu. En effet, l'objectif de ces attitudes de prières et de ces injonctions est de rassembler. De la même manière, les citations que les hommes politiques choisissent ont pour objet d'obtenir le plus large consensus. Les discours politiques sont souvent marqués par la religion mais peu définis théologiquement et souvent peu suivis d'effets. De plus, il existe des garde-fous comme le pluralisme de la société américaine ou la Cour suprême qui est garante du principe de neutralité et de séparation des Églises et de l'État. Il ne s'agit pas de théocratie même si prévaut l'interdépendance des sphères religieuses et politiques.

La religion civile est un élément important de la vie américaine. Il s'agit en quelque sorte d'une légitimation de l'appartenance nationale, d'une sacralisation de l'inclusion dans la collectivité américaine. Croire est un impératif identitaire américain. La religion est le plus petit commun multiple qui rassemble des Américains qui sont, par ailleurs, très divers. Eisenhower a déclaré dans les années 1950 que la forme de gouvernement des États-Unis « n'a de sens que si elle se fonde sur une foi religieuse profonde. Ce que peut être cette foi m'importe peu du moment qu'elle existe ». Cette religion civile s'exprime également à travers la perception que les Américains ont de leurs institutions et des textes qui les fondent. Les textes constitutionnels sont conservés dans les archives nationales qui sont une sorte de temple civique à Washington. Le serment d'allégeance renvoie au regard de Dieu. Les devises ne manquent pas d'inclure Dieu.

Sébastien Fath, dans son ouvrage *Dieu bénisse l'Amérique, la religion de la Maison Blanche*<sup>2</sup>, pointe une tendance de cette religion civile américaine à ériger l'Amérique comme un modèle de divinité tutélaire dans un monde globalisé. L'Amérique elle-même tend à s'identifier au Messie. Il souligne que le président actuel devient une sorte de grand prêtre de l'Amérique, tandis que l'armée américaine serait son bras vengeur.

---

2. - FATH S., *Dieu bénisse l'Amérique, la religion de la Maison Blanche*, Le Seuil, 2004.

Selon Sébastien Fath, on constate une volonté d'imposer un modèle religieux, ce qui pervertit le principe de la religion civile américaine tel qu'il prévalait depuis le début de la République.

La religion civile a une place extrêmement centrale aux États-Unis. Elle y épouse la société civile. Les tendances et évolutions récentes que nous avons pointées sont peut-être passagères. En effet, l'Amérique est coutumière des phénomènes de balancier. Le 11-Septembre a cristallisé des passions qui sont susceptibles de retomber, à l'image de l'effervescence qu'a connue ce pays dans le cadre de la guerre froide dans les années 1950 et 1960.

Le modèle américain se distingue du modèle européen. En particulier, la vivacité de la religion dans un contexte de sécularisation et d'individualisation est une spécificité américaine. Ce modèle va à l'encontre du modèle sociologique européen. Toutefois, cette exception semble être devenue la norme dans le monde actuel.

De plus et enfin, il semblerait que les États-Unis tendent à promouvoir un modèle de superpuissance au point de vouloir exercer une sorte de transcendance planétaire. À ce titre, les religions avec leurs messages d'humilité et le rappel de la transcendance divine peuvent agir comme des garde-fous.



# Le rôle des partis dans la vie politique aux États-Unis

---

**James Wilbur Ceaser,**  
professeur à l'université de Virginie

## Le rouge et le bleu

Les couleurs ont souvent été utilisées comme des signes pour désigner les partis politiques. Aux États-Unis, la couleur rouge représente le Parti républicain et la couleur bleue le Parti démocrate. Jusqu'à l'élection de 2000, les partis utilisaient plutôt les animaux. L'éléphant était ainsi le symbole du Parti républicain et l'âne celui du Parti démocrate. En 2000, le bestiaire a été remplacé par la palette. Le choix de ces couleurs a été accidentel. Il a été imposé par un journal qui a publié une carte électorale représentant les États majoritairement républicains en rouge et les États démocrates en bleu. L'image de cette carte dominée par le rouge était frappante, celle illustrant les résultats des comtés l'était encore plus. Les républicains ont saisi cette image pour rallier les adhérents. Les démocrates ont alors fait remarquer que les électeurs sont des personnes et non des arbres ou des rochers et que cette carte n'illustrait pas la réalité électorale. En effet, le rouge ne représentait souvent que des espaces vides, non peuplés. Ce débat est à la source de l'usage des couleurs dans les discussions politiques. Nous n'avons dès lors cessé de parler de rouge et de bleu pour illustrer la thèse des deux Amériques : une Amérique rouge de petites villes, de flèches d'église ou de temples et une Amérique bleue peuplée de restaurants thaïs et de petites boutiques vendant des vins français !

Le président Bush est diplômé de deux des plus grandes universités américaines, Yale et Harvard, mais ses manières sont telles qu'il n'a jamais été accusé d'être sophistiqué ou intellectuel ! En revanche, son adversaire John Kerry a donné l'impression d'être un intellectuel. Le fait qu'il parle français n'a pas milité en sa faveur.

La carte à laquelle je viens de faire allusion montre seulement les vainqueurs dans chaque comté, mais ne signifie pas que tous les habitants des comtés « rouges » ont voté républicain ni que tous les habitants des comtés « bleus » ont voté démocrate. En effet, le résultat a été très serré dans des centaines de comtés. Cela va à l'encontre de l'idée simpliste de deux Amériques. De plus, une telle carte ne montre pas que la population des États-Unis réside essentiellement dans les grandes villes et leurs banlieues. La majeure partie des grandes villes est démocrate alors que la

plupart des petites villes sont républicaines. La concurrence entre les deux partis est intense dans les banlieues où réside la majorité de la population. C'est dans les environs des villes, dans les classes moyennes et aisées que cette compétition est la plus vive. La culture politique des classes moyennes et aisées a changé. Les électeurs du Parti républicain ne sont plus exclusivement issus des classes riches. De même, les électeurs du Parti démocrate ne sont plus issus des classes moins favorisées. Aujourd'hui, les deux partis politiques tentent d'attirer les électeurs des couches aisées. Les démocrates ciblent les intellectuels, les professionnels et les employés publics, alors que les républicains cherchent leurs électeurs parmi les entrepreneurs et les personnes religieuses ou soucieuses de la stabilité de la famille.

Dans les grandes villes, la base politique du Parti démocrate est constituée par les citoyens les moins favorisés. Cependant, cette partie de l'électorat a globalement perdu de son importance, même pour les démocrates. Les deux partis comptent des électeurs dans toutes les classes économiques même si les républicains bénéficient d'un léger avantage dans les classes les plus aisées. Auprès de l'électorat, les questions politiques et morales priment souvent sur les questions économiques.

Enfin, il serait erroné de conclure que les électeurs de George Bush ou de John Kerry sont des partisans acharnés des Partis républicain et démocrate. Une grande partie de l'électorat actuel reste indécise. Les partisans des deux principaux partis ne représentent que deux tiers de l'électorat. Le tiers restant est en effet constitué d'électeurs indépendants. Dans une conjoncture différente, le résultat aurait pu être totalement différent de ce qu'il a été en 2004.

## **L'influence grandissante du Parti républicain**

L'importance de l'élection de 2004 dans l'histoire politique américaine est incontestable. Elle marque le point culminant d'un changement qui a commencé il y a vingt-cinq ans lors de l'élection de Ronald Reagan. En effet, alors que le Parti démocrate a été le parti majoritaire pendant le <sup>xx</sup><sup>e</sup> siècle, après l'élection de Roosevelt avec le programme du New Deal en 1933, l'élection de 2004 a montré que les républicains constituaient un parti aussi puissant que les démocrates, voire davantage. Ce processus représente un réaligement de longue durée.

En 2004, le Parti républicain a franchi une étape décisive dans le sens où il a remporté une vraie victoire dans les trois institutions politiques nationales : la Présidence, la Chambre des représentants et le Sénat. Lors de l'élection de 2000, les républicains ont également remporté les élections dans ces trois institutions, mais le Parti républicain a perdu des sièges à la Chambre des représentants et au Sénat. Le Sénat a fini par être, à égalité, composé de démocrates et de républicains. En 2004, le Parti républicain a gagné de l'influence à tous les niveaux.



Avant les années 1970, le Parti républicain n'était susceptible de remporter la victoire qu'à l'élection présidentielle. Il n'a jamais remporté les élections au Sénat, ni à la Chambre des représentants et était nettement minoritaire dans les États. Cette résurgence du Parti républicain en 2004 est liée à des changements intervenus dans la vie politique américaine. Jusqu'alors, le Sud était la région la plus importante pour le Parti démocrate. Aujourd'hui, la majorité des électeurs de cette région vote républicain. Le phénomène inverse s'est produit en Nouvelle-Angleterre, mais le Sud est beaucoup plus peuplé que cette dernière.

Le Parti républicain résulte de la coalition de différentes catégories. Il ne repose plus seulement sur les entrepreneurs. Les religieux ont voté en réaction à la politique séculariste du Parti démocrate. De plus, nous observons actuellement une concurrence entre les partis pour obtenir les voix des minorités. Le Parti démocrate a traditionnellement l'appui des Noirs aux États-Unis, mais George Bush a obtenu 44 % des suffrages des électeurs hispaniques. Il se peut que ce pourcentage augmente dans les années qui viennent.

## **La répartition du pouvoir**

Dans ces conditions, pourquoi le président Bush et le Parti républicain ont-ils autant de difficultés à faire appliquer leur programme ? Le président des États-Unis a moins de pouvoir que le Premier ministre anglais ou que le président de la République en France. Aux États-Unis, le président ne détient pas le pouvoir législatif qui appartient au Congrès. Le président peut suggérer des projets de loi. Il peut aussi protéger sa politique contre les décisions du Congrès, mais il ne peut dominer ce dernier. En revanche, celui-ci peut parfois imposer sa volonté au président.

Aujourd'hui, le parti du président détient la majorité dans les deux Chambres, ce qui ne s'est pas souvent produit pendant le dernier demi-siècle. Néanmoins, le Parti républicain a du mal à faire appliquer son programme. En effet, aux États-Unis, il n'existe pas une discipline des partis comme en Europe. Les partis politiques américains fonctionnent d'une manière différente de leurs homologues européens. Chaque vote au Congrès est un vote libre dans lequel chaque représentant peut exercer son indépendance et choisir de ne pas s'aligner sur la politique de son parti.

Par exemple, dans l'État du Dakota du Nord, les quatre élections qui ont eu lieu le même jour en 2004 ont donné les résultats suivants (approximativement) : un quart des citoyens a voté pour les démocrates aux quatre élections, un autre quart a voté pour les républicains aux quatre élections et la moitié de l'électorat a partagé ses suffrages entre démocrates et républicains selon les élections. Les électeurs sont sensibles à plusieurs éléments et l'idée de la représentation est différente

de celle qui prévaut en Europe. Un représentant incarne lui-même ses idées et son programme. L'efficacité de l'action menée par un sénateur ou un représentant est essentielle, indépendamment de son appartenance à un parti. Les candidats savent que l'étiquette politique n'est pas suffisante pour gagner une élection. Chaque candidat a sa propre organisation politique et doit trouver les fonds pour mener campagne. Par conséquent, il n'y a pas de discipline absolue au Sénat ni à la Chambre.

## **Échanges avec la salle**

**Laurent Wirth** : Je souhaite rappeler que le thème des « Rendez-vous de l'histoire » qui se tiendront à l'automne prochain sera précisément « Religion et politique ». Un atelier pédagogique suivra une table ronde.

**De la salle** : Quel est le taux d'abstention aux élections américaines ?

**James Wilbur Ceaser** : Le taux d'abstention aux élections présidentielles se situe entre 40 et 50 %. Ce taux s'applique à l'ensemble de la population âgée de plus de 18 ans et inclut donc les immigrés n'ayant pas le droit de vote. On considère en général qu'environ 65 % des électeurs « autorisés » votent aux États-Unis. En 2004, le taux de participation a été très supérieur en raison du dynamisme des partis lors de cette campagne. Les raisons de l'absentéisme sont multiples et les abstentionnistes ne sont pas toujours les mêmes d'un scrutin à l'autre. Par exemple, les Américains déménagent souvent et oublient parfois de s'inscrire sur les listes électorales. Je considère que 15 à 20 % de l'électorat ne votent jamais ou presque.

**De la salle** : En Europe, notre tradition philosophique se présente souvent, à tort ou à raison, comme un contrepoids à la religion. Pensez-vous qu'aux États-Unis, l'absence de cette tradition philosophique a permis le développement de la religion ?

**Adrien Lherm** : Le poids de l'Histoire me semble être plus déterminant que celui de la tradition des Lumières qui existait aux États-Unis. En effet, les Pères fondateurs des États-Unis étaient très inspirés par les Lumières. Compte tenu de la tradition de tolérance et de cohabitation qui prévaut dans ce pays, les Églises ont très vite compris le parti qu'elles pouvaient tirer de leur investissement dans la société civile. La tradition philosophique qui était très présente au départ s'est effectivement amenuisée. Les laïques ne représentent pas plus de 10 % de la population.

**De la salle** : Le fait qu'en dépit d'une majorité républicaine, le président Bush ne parvienne pas à faire voter son programme est-il imputable au poids des lobbies ?

**James Wilbur Ceaser** : Chaque représentant et chaque sénateur étant chargés de trouver des fonds pour sa campagne, les lobbies sont effectivement puissants. Cependant, ils s'exercent dans les deux camps et ne sont pas aussi mal perçus aux États-Unis qu'ils le sont en France où l'on est extrêmement attaché à la notion rousseauiste d'intérêt général.

Certains aspects du programme du président Bush ne sont pas populaires et plusieurs sénateurs hésitent à y souscrire pour ne pas heurter leurs électeurs. Les votes sont toujours le fruit d'une négociation entre le président et les membres du

Congrès. Lors de son premier mandat, le président Bush, bien que ne disposant que d'une minorité au Sénat, a réussi à faire passer un certain nombre de projets de politique intérieure. En revanche, les programmes de cette seconde mandature s'avèrent plus difficiles. Ils concernent notamment la baisse des dépenses sociales et la diminution des pensions.

**Adrien Lherm** : Les lobbies sont valorisés aux États-Unis car ils participent à un marché politique. Par ailleurs, le pouvoir fédéral américain a des prérogatives limitées. Si ces prérogatives ont été étoffées au cours du temps, le pouvoir central demeure beaucoup moins développé qu'en France. Dans ce cadre, les lobbies n'offrent-ils pas une expertise permettant de pallier les déficiences d'une démocratie moins forte qu'en France ?

**James Wilbur Ceaser** : Les lobbies interviennent d'abord au niveau de l'État, puis du Congrès, puis rencontrent le président si cela est possible. Ils sont avant tout attachés à atteindre leurs objectifs, les moyens à utiliser pour y parvenir leur paraissant plus secondaires.

**De la salle** : Un débat sur les machines de vote a eu lieu en 2000, en particulier en Floride. En 2004, nous avons appris que les électeurs avaient la possibilité de voter jusqu'au dernier moment dans certains États. Existente-t-il des réflexions aux États-Unis autour de l'unification des méthodes de vote ?

Par ailleurs, le néo-creationnisme de la droite religieuse et la présence des dix commandements dans certains lieux publics ne sont-ils pas contradictoires avec la démocratie américaine ?

**Adrien Lherm** : Tout lobby, religieux ou non, cherche à faire valoir ses idées ou ses intérêts. En l'occurrence, vous évoquez une tendance prosélyte et missionnaire des groupes religieux qui est réelle. Néanmoins, tout lobby génère un contre-lobby. Cela rassure les Américains qui estiment que le compromis évitera une pression trop forte de ces groupes d'influence. Il est vrai que les dix-huit partis républicains du Sud sont contrôlés par la droite religieuse. Ils font face à des groupes de défense de la laïcité qui sont également puissants.

La Table de la Loi installée à la Cour de l'Alabama en 2002 et 2003 a été retirée suite à des pressions locales et à des recommandations de la Cour suprême. Les garde-fous existent donc. Les fractures internes à ces mouvements religieux limitent également leur toute-puissance. Les Américains ont confiance dans le système politique pluraliste de leur pays.

**James Wilbur Ceaser** : Jusqu'à l'élection de 2000, le contrôle du système électoral était effectué au niveau de chaque État ou comté. Depuis 2000, le gouvernement national fournit son assistance à l'organisation des élections. Une commission natio-

nale a réfléchi à une uniformisation des systèmes de vote sur le territoire américain mais, selon leurs traditions, les États conservent des pratiques largement différentes.

**Adrien Lherm** : Des enquêtes réalisées en 2000 et 2003 montrent que les Américains sont globalement très attachés à la tolérance et à la diversité religieuse. Ainsi, les Témoins de Jéhovah et les mormons sont-ils mal perçus à cause de leur élan missionnaire et de leur prosélytisme.

**De la salle** : Je souhaiterais que M. Ceaser nous parle de la Cour suprême et de la crise qu'elle traverse aujourd'hui.

**James Wilbur Ceaser** : La Cour suprême assume plusieurs fonctions, dont l'interprétation de la Constitution. Les républicains souhaiteraient réduire le pouvoir de cette Cour qui reste l'institution la plus favorable aux idées démocrates. Par exemple, les juges sont parvenus à justifier le droit à l'avortement alors que rien dans la Constitution n'évoque explicitement ce sujet. La Cour du Massachusetts a déclaré légal le mariage homosexuel alors que la majorité des Américains y sont opposés. La Cour est une institution importante dans la mesure où elle influence largement la politique. C'est l'origine du conflit actuel que vous évoquez. En effet, les démocrates s'opposent à la nomination de certains juges par George Bush.

**De la salle** : Existe-t-il réellement une marge de manœuvre politique et économique pour le président des États-Unis, qu'il soit républicain ou démocrate ? En particulier, une politique de désengagement en Irak est-elle envisageable si les démocrates gagnent les prochaines élections ?

**James Wilbur Ceaser** : Les décisions de tous les gouvernements dans tous les pays dépendent de la conjoncture. Néanmoins, il existe de véritables divergences entre les républicains et les démocrates en matière d'impôts, de sécurité sociale et, surtout, sur les questions morales relatives à la famille. En ce qui concerne la politique au Moyen-Orient, nous avons observé des différences de points de vue entre les deux partis pendant la dernière campagne. Le Parti démocrate était hostile à la guerre en Irak.

Nous ignorons les choix possibles qui s'offriront au gouvernement dans trois ans [en 2008]. Si les États-Unis parviennent à imposer la démocratie en Irak, le Parti démocrate soutiendra probablement la politique du président Bush. En revanche, si des problèmes surviennent en Irak, d'autres possibilités seront étudiées.

**De la salle** : Pouvez-vous nous expliquer si la distinction traditionnelle entre gauche et droite, qui est très opérationnelle en France, peut s'appliquer au bipartisme américain ?

**James Wilbur Ceaser :** Le clivage est différent aux États-Unis. Le Parti républicain est un parti de droite modérée, il est libéral et favorise les valeurs religieuses. Le Parti démocrate est un parti de gauche modérée. Il préconise une augmentation des impôts au profit des plus pauvres et une extension de l'État providence. Dans le domaine des affaires étrangères, le Parti démocrate rejoint les positions des gouvernements européens, notamment s'agissant de la guerre en Irak. Le programme du Parti républicain est internationaliste dans ses ambitions et ses projets, et nationaliste dans ses moyens.

**De la salle :** Dans un ouvrage récent sur la vie d'Edgar Hoover, l'auteur fait dire à son personnage que ce serait une catastrophe pour les États-Unis d'avoir un président femme ou noir. Qu'en pensez-vous ?

**James Wilbur Ceaser :** Condoleeza Rice, si elle était élue, serait un président à la fois femme et noire ! Hillary Clinton est la candidate la plus probable du Parti démocrate. C'est une politicienne très astucieuse. En ce qui concerne le Parti républicain, le vice-président ne souhaite pas se présenter en 2008. La campagne sera donc ouverte à d'autres candidats, dont Condoleeza Rice. Son problème est qu'elle n'a jamais été élue. En effet, le fait qu'elle n'ait jamais été sénateur ou représentant est un réel handicap. Néanmoins, une campagne entre ces deux femmes est envisageable.

**Adrien Lherm :** Je vous rappelle qu'en 1984, une femme était candidate à la vice-présidence. Les mauvaises langues ont insinué que les démocrates avaient fait ce choix parce qu'ils n'avaient aucune chance de l'emporter face à Reagan.

Hillary Clinton a, certes, été élue mais en tant que sénatrice de New York alors que les derniers présidents, dans leur majorité, étaient des gouverneurs du Sud et de l'Ouest. Hillary Clinton est associée à l'establishment politique en tant que sénatrice. Elle est également associée au Nord dont le poids économique, démographique et la représentation politique au Congrès diminuent. André Kaspi a l'habitude de dire que l'historien ne prédit pas l'avenir mais le passé !

**Laurent Wirth :** Grâce à ces interventions, nous avons pu décentrer notre regard. Nous pouvons nous interroger sur la possibilité d'une candidature d'une femme à la présidence en France. De la même manière, nous avons tendance à considérer que l'Europe doit être à l'image de la France. Grâce à vos contributions, nous avons progressé dans la connaissance des États-Unis et mis en cause certaines idées reçues.

**De la salle :** J'étais aux États-Unis en octobre 2004 quelques semaines avant les élections. Je résidais dans une banlieue *middle upper class* pendant cette période de fête de Halloween. Un de mes voisins avait planté une banderole « I vote Bush » sur une citrouille et le lendemain, un autre voisin a peint une sorcière en bleu et inscrit « I vote Kerry ». Comment sont structurés les partis politiques aux États-Unis ?

**James Wilbur Ceaser** : Il existe des partis politiques au niveau national ainsi qu'au niveau de chaque État et de chaque circonscription. Les partis assistent les candidats dans leurs campagnes, mais la majeure partie des fonds nécessaires est collectée par les candidats eux-mêmes. Lors de l'élection présidentielle, le parti national joue un rôle important mais, même à ce niveau, les candidats ont un rôle essentiel dans l'organisation de leurs campagnes. Par ailleurs, la décision d'investiture est prise par les électeurs et non par les partis.





# Fondements et limites de la superpuissance américaine

---

**James Wilbur Ceaser,**

professeur à l'université de Virginie

**François Durpaire,**

professeur agrégé d'histoire, lycée Marcelin-Berthelot, académie de Créteil

**Cynthia Ghorra-Gobin,**

CNRS, directeur de recherche (professeur des universités, université Paris-I),

**Hélène Harter,**

maître de conférences, directrice adjointe du centre de recherche d'histoire nord-américaine, université Paris-I

**François Monnanteuil,**

inspecteur général de l'Éducation nationale, doyen du groupe Langues vivantes

**Modérateur :** Gérard Dorel, inspecteur général de l'Éducation nationale, groupe Histoire et géographie

**Gérard Dorel :** Le thème de cette table ronde, « Fondements et limites de la superpuissance américaine », est au cœur des préoccupations de tous ceux qui s'intéressent à l'Amérique et aux États-Unis en particulier. Ces sujets figurent dans nos programmes d'histoire, de géographie mais aussi dans les programmes de civilisation liés à l'enseignement de l'anglais.

Un récent numéro de *La Documentation photographique*, revue que les historiens connaissent bien, s'intitule « Aux origines de la démocratie américaine<sup>1</sup> ». Ce document composé d'une synthèse et d'études de cas est très riche. Il est utilisable pour les cours de civilisation et d'histoire-géographie. Cette collection, qui a maintenant plusieurs décennies, relève des services de documentation du Premier ministre.

Cette table ronde rassemble des historiens, géographes et politologues ainsi qu'un linguiste. Hélène Harter est directrice adjointe du centre de recherche d'histoire nord-américaine de Paris-I, qui est un des hauts lieux de l'université française en matière de recherche sur les États-Unis et le Canada. Elle est maître de conférences spécialisée dans l'histoire des villes aux États-Unis et, plus précisément, dans les dimensions techniques et industrielles de l'aménagement de ces villes.

---

1. - ROSSIGNOL M. J., « Aux origines de la démocratie américaine », *La Documentation photographique*, n° 8038, 2004.

François Durpaire est également chercheur au centre de recherche d'histoire nord-américaine. Il enseigne au lycée Marcelin-Berthelot de Pantin, dans l'académie de Créteil. Il a consacré sa thèse aux « États-Unis et la décolonisation de l'Afrique noire francophone (1945-1962<sup>2</sup>) ». Nous l'interrogerons sur le rôle des États-Unis dans ces pays, notamment ceux du golfe de Guinée.

James Wilbur Ceaser, professeur à l'université de Virginie, nous a décrit ce matin le fonctionnement de la démocratie et des partis politiques américains. Cynthia Ghorra-Gobin est directrice de recherche au CNRS. Elle a travaillé sur les villes américaines, notamment sur Los Angeles. Elle a réalisé l'un des meilleurs ouvrages sur la métropolisation aux États-Unis intitulé *Los Angeles ou le mythe inachevé*. Ce livre présente une vision très intéressante de la façon dont les Américains perçoivent la ville. François Monnanteuil exerce les fonctions de doyen des langues vivantes à l'Inspection générale. Il n'est ni historien ni politologue, mais en tant que civilisationniste, il est tout à la fois. Il a consacré sa thèse à Jefferson.

Je souhaite savoir comment chacun des intervenants perçoit la superpuissance américaine.

**James Wilbur Caesar :** Les anti-américains les plus fervents sont ceux qui exagèrent le plus la puissance des États-Unis. Par exemple, un article du *Monde diplomatique* fait état d'une Amérique qui domine le monde comme aucun autre empire de l'histoire de l'humanité. Même Donald Rumsfeld n'a jamais rêvé d'un tel pouvoir !

Les sciences politiques s'interrogent sur le but de la puissance. Dans le domaine des affaires étrangères, la puissance est davantage un moyen qu'une fin. Les États-Unis ne cherchent pas l'hégémonie en tant que telle. Ils sont le seul pays capable de projeter leur puissance militaire partout dans le monde. Aucun autre pays européen, ni la Chine, ni l'Inde, ne peut exporter son armée sur les autres continents. Il s'agit d'un atout considérable. Les guerres du Golfe et d'Afghanistan n'auraient pu être menées par d'autres pays. Cette capacité à projeter la puissance militaire fait partie de l'histoire américaine dont les ennemis ont toujours été situés sur les autres continents.

Cependant, la légalité de ces actions peut être contestée. C'est le domaine de la puissance politique. En effet, le pouvoir militaire nécessite une idée forte et attrayante pour s'exercer. Cette idée est pour les Américains la démocratie libérale. Les Européens sont plus ou moins d'accord avec cette idée qui représente le progrès. Certains, en revanche, y sont hostiles. L'expérience actuelle au Moyen-Orient sera-t-elle l'occasion pour cette idée de saisir l'imagination des peuples et de s'imposer ? Personnellement, je souhaite le succès de la quatrième vague démocratique qui a commencé en Irak mais aussi en Égypte et en Palestine.

---

2. - Les travaux de cette thèse ont été publiés. DURPAIRE F., *Les États-Unis ont-ils décolonisé l'Afrique noire francophone ?*, L'Harmattan, 2005.

Les États-Unis sont une puissance économique, mais d'autres centres de pouvoir économique émergent. L'Europe représente un poids économique important et la croissance de la Chine est extraordinaire. Dans trente années, ce pays représentera peut-être une puissance économique plus importante que les États-Unis.

Enfin, la puissance culturelle américaine est moins forte qu'on ne le pense. Évoquer l'américanisation du monde au travers de la musique ou de la restauration est très exagéré. En matière de philosophie, l'influence de l'Europe a été bien plus importante que celle des États-Unis. Le discours anti-américain fait partie de la culture européenne. Le fait que l'anti-américanisme soit aussi répandu montre d'ailleurs que les États-Unis ne contrôlent pas la pensée philosophique dans le monde. La religion séculaire à l'œuvre aujourd'hui est peut-être l'anti-américanisme.

**Hélène Harter** : J'orienterai ma réflexion sur le rapport à la puissance qu'entretiennent les États-Unis et sur la façon dont ce pays se perçoit par rapport au reste du monde.

L'Amérique se construit contre l'Europe à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Elle met en avant son « exceptionnalisme ». À cette époque, les alliés des États-Unis sont rares. Dans ses premières années, l'Amérique choisit l'isolationnisme et, conformément à la doctrine Monroe (1823), se refuse à intervenir dans les affaires européennes. Elle refuse réciproquement que l'Europe intervienne dans les affaires du continent américain. Cet isolationnisme politique se limite au continent européen. En effet, la politique étrangère américaine est très active en direction du reste du continent américain, notamment envers le Canada et le Mexique. Cette Amérique ne pratique pas l'isolationnisme économique, bien au contraire. Ses entrepreneurs ont des relations économiques dynamiques avec l'Europe, le Japon, la Chine. Dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la pénétration des marchés étrangers devient une priorité ainsi que la protection des marchés intérieurs.

L'isolationnisme domine jusqu'en 1898, année de la victoire surprise des États-Unis sur l'Espagne qui, si elle n'est plus la grande puissance d'antan, bénéficie encore d'un certain rayonnement international. Les Américains optent alors pour une approche plus internationaliste. Les idées des Pères fondateurs sont toujours très prégnantes. Une partie du Sénat est d'ailleurs hostile à cette rupture avec l'isolationnisme. Néanmoins, l'internationalisme domine jusqu'à la première guerre mondiale avant que les États-Unis ne renouent avec l'isolationnisme en 1919. L'acceptation réelle de l'internationalisme et de la puissance date en fait de 1945. C'est un phénomène récent si on prend en compte l'ensemble de l'histoire américaine. Elle n'a pas été générale non plus au début. Une figure comme Robert Taft (sénateur en vue dans l'après-guerre) y a été plutôt réticente.

Sur la longue durée, cette acceptation s'opère d'abord dans la sphère économique puis dans la sphère politique. L'ouverture de l'Amérique au monde s'est faite en effet par l'échange des idées, des techniques, la circulation des modèles, les expositions universelles dans lesquelles les Américains ont été très présents, et bien sûr par l'im-

migration. L'Amérique est un grand pays d'immigration. Elle a accueilli des millions d'immigrants, des populations venant majoritairement d'Europe durant les premières décennies de son histoire. Cette immigration contribue au dynamisme de l'Amérique. Si les années 1921 à 1965 marquent une période de frilosité à l'égard de l'immigration, les Américains y sont historiquement largement favorables. Même après le 11 septembre 2001, cette idée n'a pas été remise en cause. Les Américains estiment que les immigrants contribuent au dynamisme de leur pays. Un immigrant sur sept doit son arrivée aux États-Unis à ses diplômes et cela constitue indéniablement une richesse. Le débat et les réticences portent sur l'immigration clandestine et pas sur l'immigration en soi.

À l'heure de la mondialisation, la puissance de l'Amérique tient à son ouverture historique aux hommes et aux échanges mais aussi à son statut de première puissance économique. Cependant, la mondialisation n'est pas unanimement saluée aux États-Unis. Certains s'y opposent car ils estiment qu'elle est dangereuse pour l'environnement et surtout pour les emplois.

**Cynthia Ghorra-Gobin** : La puissance économique peut être abordée par la question métropolitaine. En effet, les Américains conçoivent leur pays comme une nation métropolitaine. Ce sont les métropoles qui font la force de l'économie américaine. On constate que les Américains se donnent les moyens de conceptualiser la métropolisation. Ils inventent des termes pour montrer la puissance que revêtent les villes et les métropoles.

Mardi 17 mai 2005, les habitants de Los Angeles ont élu un maire hispanique. La redéfinition des limites et des frontières de Los Angeles – le *redistricting* – a-t-elle permis l'ascension d'un représentant d'une minorité ethnique ? Celle-ci aurait-elle été possible sans la redéfinition des limites du territoire ? Il y a vingt-cinq ans, parmi les quinze élus municipaux de la ville de Los Angeles, un seul représentait la minorité hispanique. Un quart de siècle plus tard, cinq élus sont issus de cette minorité qui constitue 45 % de la population tandis que trois autres élus représentent les minorités noires.

80,5 % de la population américaine réside dans les métropoles. Le taux de croissance est extrêmement important. Le PNB est essentiellement produit par l'économie métropolitaine. Le recensement de 2000 montre que le taux de croissance de la population au cours de la dernière décennie a atteint 13 %, ce qui représente 32,6 millions d'habitants.

En ce qui concerne la répartition de la population, le taux de croissance dans les États du *New Sun Belt* est extrêmement important. Les États-Unis reçoivent des flux migratoires en provenance de l'étranger mais connaissent aussi d'importantes migrations internes. La population étrangère représente 31 millions d'habitants, soit 11,2 % de la population. Ce taux est important mais bien moindre que celui du début du *xx<sup>e</sup>* siècle, quand il s'élevait à 14 %.

Deux grandes catégories de métropoles peuvent être distinguées. Certaines attirent des flux migratoires en provenance de l'étranger. C'est le cas de New York, de Los Angeles, de San Francisco ou de Chicago. D'autres, généralement situées dans les États du *New Sun Belt*, attirent les migrants internes. C'est le cas d'Atlanta, de Phoenix ou de Las Vegas. Par ailleurs, nous observons que certaines villes qui reçoivent des flux migratoires perdent néanmoins de la population. C'est le cas de New York et de Los Angeles. La population américaine qui quitte ces grandes villes est composée, d'une part, de personnes qualifiées qui rejoignent les États du Sud et des villes comme Atlanta et, d'autre part, de personnes non qualifiées qui sont en concurrence sur le marché du travail et le marché du logement avec les populations issues des flux migratoires. 80,3 % de la population américaine résident dans les métropoles et 30 % de la population est concentrée dans neuf métropoles de plus de cinq millions d'habitants. Le taux de croissance démographique de ces métropoles est important. Par exemple, celui de Dallas est de 30 %.

Les Américains prennent en compte la croissance démographique des métropoles et la comparent avec la croissance de la ville-centre. En effet, il peut y avoir une croissance démographique de la métropole concomitante à une décroissance de la ville-centre. Les chercheurs américains ont créé de nouveaux termes pour qualifier leurs métropoles. Celui d'*urban sprawl* fait référence à une croissance démographique et à un étalement urbain et indique une restructuration spatiale du marché du travail. Les emplois se situent dans les banlieues, les *edge cities*, ou dans le péri-urbain, les *edgeless cities*. De leur côté, les termes *Global city* et *World city* sont synonymes. Il s'agit des « villes globales » qui ont un poids important dans le commandement de l'économie mondialisée. L'expression *World-city Region* est plus riche : elle fait référence non seulement aux villes qui interviennent dans le commandement de l'économie mondiale mais aussi à la restructuration du marché du travail qui fait que l'économie n'est plus concentrée dans la ville-centre. Les chercheurs travaillent également sur le degré de connectivité des villes américaines dans le réseau de villes globales ; on parle de *World-city Network*.

Deux nouvelles catégories ont été récemment inventées : les *Boomburbs* et les aires micropolitaines. Les aires métropolitaines rassemblent 82,6 % de la population. Les aires micropolitaines dont la population est comprise entre 10 000 et 50 000 habitants représentent 10 % de la population. Les *Boomburbs* sont les villes ou municipalités de plus de 100 000 habitants au sein d'une métropole et dont le taux de croissance est supérieur à 10 %. Les États-Unis en comptent 53. Ces deux nouvelles catégories sont intéressantes. En effet, le président Bush a obtenu une majorité de voix dans les villes relevant de ces deux catégories alors que les villes ont voté en faveur du candidat démocrate. La puissance économique américaine repose sur les villes-régions ou *world-city regions*.

**François Monnanteuil** : La domination américaine ne se traduit pas par le rayonnement de la langue. En effet, la langue internationale n'est pas la langue améri-

caine. L'américain est toujours considéré comme une variété d'anglais. Nous pouvons d'ailleurs nous interroger sur cette extraordinaire capacité qu'ont eue les Britanniques à exporter un modèle anglais qui a suivi des variations suivant les lieux où il s'est développé.

Dans les concours de recrutement de professeur d'anglais, Capes et agrégation, les programmes de littérature et de civilisation font toujours référence aux États-Unis. Depuis 2000, par exemple, les questions mises au programme de l'agrégation sont : « *la destinée manifeste des États-Unis au XIX<sup>e</sup> siècle, le crime organisé à la ville et à l'écran de 1929 à 1951, la relation spéciale entre le Royaume-Uni et les États-Unis de 1945 à 1990* ». Ces questions font toutes référence à des relations de pouvoir, soit à l'intérieur des États-Unis, soit avec le reste du monde. Cela illustre l'association entre États-Unis et pouvoir dans la représentation collective.

Dans l'enseignement secondaire, il y a une cinquantaine d'années, les États-Unis n'étaient abordés qu'en terminale. Aujourd'hui, les programmes font référence à ce pays dès le début du collège. Il s'agit pour les élèves d'apprendre un certain nombre de notions culturelles de base pour favoriser leur compréhension de cette nation.

La personnalité anglophone dont les élèves entendent le plus parler est Martin Luther King alors qu'il n'a pas eu beaucoup d'influence sur l'histoire de la France. On peut se demander pourquoi. La première explication est relative à l'âge des professeurs. La seconde fait référence au discours de 1963 : « I have a dream ». En effet, la recherche d'un idéal peut attirer les élèves. Ces raisons sont insuffisantes. Il me semble que la référence à Martin Luther King permet de traiter l'ensemble de la vision de la société américaine et que ce personnage permet de surmonter l'opposition entre pro-américanisme et anti-américanisme.

Les questions auxquelles la société américaine cherche à apporter des réponses sont celles que nous avons ou aurons à résoudre. Nous nous déterminons par rapport à la façon dont les problèmes y ont été (ou sont) traités : Martin Luther King symbolise le problème du racisme. La question indienne qui est souvent évoquée fait, elle aussi, référence au racisme ou au communautarisme. Les thèmes du développement des technologies ou de l'environnement dans la société américaine le sont au travers de son prisme, perçu comme grossissant ou déformant, ou considéré comme l'anticipation de ce que nous vivrons.

Cette thèse illustre la puissance des États-Unis puisqu'elle signifie que nous ne pouvons envisager notre société que par rapport à ce qui s'y est fait, que ce soit pour s'en réjouir, s'en affliger ou le dénoncer. De même que les élèves n'entendent pas parler de Winston Churchill, ils savent peu de choses sur le fonctionnement des institutions britanniques. Ils n'entendent parler de la Chambre des lords que lorsqu'il s'y produit un incident. En revanche, ils ne savent rien du processus d'évolution du pouvoir local du Pays de Galles ou en Écosse. Ces questions sont pourtant plus proches de celles qui nous préoccupent en matière de pouvoir central et de pouvoir régional que l'articulation entre *Nation et States* aux États-Unis.

La puissance des États-Unis ne s'opère pas sur le plan linguistique, la langue internationale n'est pas l'américain. En revanche, il me semble qu'il existe une très forte prégnance de la société dans la réflexion que les élèves du secondaire sont conduits à mener à partir de leurs références culturelles de langue anglaise.

**François Durpaire :** La puissance d'un pays s'explique d'abord par son territoire. La puissance américaine s'explique aussi par la capacité de la population américaine à faire vivre sa diversité. Si nos manuels insistent sur la puissance économique et militaire, j'estime que les premiers facteurs pour expliquer la puissance de ce pays sont la population et l'espace.

Dans le programme d'histoire de terminale, les États-Unis sont étudiés dans le cadre des relations internationales depuis 1945. Il est écrit : « *On analysera les caractéristiques majeures de la guerre froide. On intègre dans cette étude la présentation des modèles soviétique et américain. [...] Dans le cadre du nouvel ordre mondial, la disparition de l'Union soviétique met un terme à la guerre froide, les États-Unis s'imposent non sans contestation comme l'unique superpuissance.* »

Les manuels tendent à calquer la présentation du modèle contemporain sur celui qui prévalait pendant la guerre froide. Nous présentons le modèle américain des années 1950 et 1960 avec ses limites (la ségrégation par exemple). La présentation de la domination de la superpuissance américaine depuis 1991 entraîne une confusion dans l'esprit des élèves par rapport au modèle des États-Unis durant la guerre froide. En effet, les élèves se demandent si c'est ce modèle des années 1950 et 1960 qui s'impose aujourd'hui. Il est nécessaire d'expliquer l'évolution de ce modèle : la situation des femmes, des minorités a bien évolué depuis. Heureusement, le programme de géographie qui aborde les autres aspects de la puissance permet de comprendre les fondements actuels de la superpuissance américaine. Il n'est pas aisé d'enseigner l'histoire contemporaine du monde et des États-Unis. L'unilatéralisme et l'hégémonie, qui figurent dans tous les manuels comme des évidences, ne sont pas des notions qui vont de soi : il faut les expliciter.

Le modèle sociétal américain contemporain est aussi mal traité. L'idée que le *melting pot* a disparu au profit du communautarisme est répandue. Les Français ont inventé ce mot de « communautarisme » pour qualifier une dérive qui, selon eux, provient des États-Unis. Or aux États-Unis, on en est passé à l'idée d'un nouveau *melting pot* qui consiste à faire vivre les communautés ensemble. Tous les dix ans, on demande aux Américains leur appartenance raciale et ethnique - Blancs, Noirs, Amérindiens, Polynésiens ou Asiatiques - afin d'élaborer des statistiques et de définir des droits pour ces catégories dans le cadre de l'*affirmative action*. En 1990, un demi-million d'Américains ont refusé de ne cocher qu'une case et ont revendiqué plusieurs origines. En 2000, après dix ans de débat, les institutions admettent que les Américains puissent cocher plusieurs cases dans ce recensement. C'est l'émergence d'une Amérique métisse. Néanmoins, certains sont tentés de présenter la société américaine contemporaine à l'image de celle qui existait en 1968, avec les



ghettos et les communautés fermées. Les couples mixtes se multiplient. J'ajoute que dès 1989, trois Noirs sur quatre affirment avoir un Blanc dans leur cercle d'amis proches. Il en est de même pour les Blancs. Les ghettos ont très nettement diminué depuis trente ans. Les Africains-Américains ont massivement investi les banlieues. La réalité de l'Amérique actuelle est la diffusion des minorités sur tout le territoire et l'émergence d'une Amérique métisse.

**Gérard Dorel** : Je retiens de ces interventions que vous avez peu évoqué les limites de cette superpuissance. Il semble que tout se déroule pour le mieux aux États-Unis.

François Durpaire évoquait l'Amérique métisse comme un phénomène nouveau. Quelle est la réalité effective de ce métissage ? Ce phénomène participe-t-il de la puissance comme un moyen d'influence sur le reste du monde ? Cette question n'est peut-être pas nouvelle.

Nos intervenants ont beaucoup parlé de culture. S'il est facile de compter le nombre de divisions et de porte-avions américains à l'étranger, il est plus difficile d'apprécier l'aspect culturel de la puissance. L'anglais s'américanise-t-il partout ? Les esprits sont-ils influencés par les médias qui se diffusent ? Les vagues d'immigration qu'évoquait Hélène Harter constituent-elles un avantage pour les États-Unis ? Les migrants d'Amérique latine et d'Asie ne vont-ils pas perturber la culture américaine avec leur langue ? En effet, de nombreux Hispaniques refusent de passer sous le « rouleau intégrateur » de la langue américaine. Les métropoles qu'évoquait Cynthia Ghorra Gobin sont des lieux d'exercice de la puissance, mais leur évolution interne n'est-elle pas un facteur de fragilité ? En effet, nous observons que le centre de New York ne redémarre pas suite au 11-Septembre malgré les nombreux projets. Il semble que la puissance des grandes villes, auparavant très centrées, soit en train de se dissoudre.

**Hélène Harter** : Depuis 1965, nous observons une ouverture massive des États-Unis à l'immigration avec une modification des zones géographiques d'origine des immigrants. L'Asie et l'Amérique latine sont devenues majoritaires. Par conséquent, l'Amérique regarde de moins en moins vers l'Europe. Ces immigrants qui vivent aux États-Unis écrivent à leurs proches restés au pays, leur envoient de l'argent et leur racontent l'Amérique, ce qui incite certains à faire à leur tour le voyage. La culture américaine s'exporte mais, dans le même temps, elle s'hybride dans un contexte de mondialisation. Elle se transforme sous l'impact des migrations. Certains parlent de latinisation de l'Amérique. En effet, certains migrants, mexicains en particulier, refusent de parler anglais. Les lois des années 1960 sur le bilinguisme leur permettent, par exemple, de passer le permis de conduire ou de suivre les cours à l'école dans leur langue. Cela contribue à la transformation rapide de l'Amérique. N'oublions pas que depuis le recensement de 2000, la première minorité américaine est la communauté hispanique et non plus les Africains-Américains.



**Cynthia Ghorra-Gobin** : Observe-t-on vraiment un métissage des États-Unis ? Nous constatons un phénomène de multiculturalisme qui peut se traduire parfois par du communautarisme. Le *redistricting* de Los Angeles l'illustre. Il existe une loi fédérale de 1982 qui stipule que, dans les grandes villes, lorsqu'une minorité ethnique a obtenu un taux de croissance important, il faut redessiner les limites des quartiers. L'objectif est de former une circonscription électorale homogène pour permettre l'accession d'un conseiller municipal de cette minorité ethnique. Ce *redistricting* permet-il à des minorités ou à des populations issues de l'immigration d'accéder à la scène politique ? L'accession d'Antonio Villaraigosa au poste de maire de Los Angeles, qui est vécue comme une évolution positive, a-t-elle été facilitée par le fait qu'on ait construit des quartiers ethniques ? ou bien l'abolition de la ségrégation lui aurait-elle également permis d'accéder au pouvoir ? Les chercheurs travaillent sur ces questions.

**François Monnanteuil** : Le terme d'Afro-Américains n'est qu'un exemple de *hyphenated Americans* qui signifie que le vocable décrivant l'origine d'un individu ou d'un groupe comporte un trait d'union. Cela illustre le fait que la façon dont chacun se pense est liée à la langue qu'il utilise. Nous, Français, aurions du mal à envisager le biculturalisme autrement que par le mélange. Or les *hyphenated Americans* sont le fruit d'une addition et non d'un mélange.

**Gérard Dorel** : Je suis frappé par l'évolution du poids des *Latinos* aux États-Unis. Il est évident qu'un vrai problème se pose. Dans les années 1970, j'enseignais à l'université de Californie où les étudiants *chicanos* avaient comme objectif de rentrer dans le système. L'anglais était le véhicule de la réussite. Aujourd'hui, j'observe que le nombre des étudiants hispaniques a crû et que la majorité d'entre eux refuse l'influence de l'anglais. Ils le parlent, mais leurs thèses sont consacrées à la langue ou à la culture hispanique et les masters d'histoire précolombienne foisonnent.

Nous avons beaucoup parlé de l'anti-américanisme français mais l'anti-américanisme hispanique existe aussi. Le Mexique rappelle constamment le traité inique de Guadalupe de 1848 qui lui a arraché le territoire qui constitue le sud-ouest des États-Unis actuels. L'afflux important de Mexicains aux États-Unis ne va-t-il pas inscrire ce goût de la revanche aux États-Unis ? Ce phénomène est probablement moins net dans le Nord-Est où les Hispaniques, s'ils sont relativement nombreux, ne sont pas d'origine mexicaine. En revanche, au Texas, en Arizona, en Californie, il me semble que ce sentiment est prégnant.

**François Durpaire** : L'idée derrière le concept d'*hyphenated American* [Américains à trait d'union] était d'accoler l'origine culturelle ou religieuse à la nationalité : Italian-american, Jewish-american, etc. La citoyenneté est un élément politique, détaché du culturel, de l'origine et du religieux. Cette conception a pour origine le multiculturalisme et le multi-ethnisme issus des contestations des années 1960 : *Black Power*, etc.

Aujourd'hui, le métissage ne consiste plus à accoler une origine à une nationalité. Il s'agit, par exemple, de dire : « Je suis Noir et Blanc. » Cela ne va pas de soi. Il existe des résistances au métissage. En 2000, seuls 2,4 % des Américains disent être métis. Le multiculturalisme a « ségrégué » l'Amérique mais a aussi permis de donner des droits aux minorités. De nombreux Africains-Américains, de nombreux Amérindiens y sont donc attachés. Au contraire, les républicains sont favorables au concept de métis pour supprimer les revendications raciales et mettre un terme à l'*affirmative action*.

Est-ce parce que l'Amérique s'hybride qu'elle est puissante ? La culture américaine qui s'exporte est celle des minorités. Dans les années 1940, la musique qui s'exporte n'est pas la *country* mais le jazz, la musique des Noirs américains. Il en est de même aujourd'hui avec le hip-hop ou le rap. Le *guacamole* ou les *tacos* que nous consommons sont une mode qui vient de la minorité hispanique des États-Unis. C'est parce que l'Amérique accepte son caractère hybride qu'elle exporte sa culture.

Je parlais récemment à un collègue américain qui travaille en Alaska. Il s'émouyait d'avoir été recalé il y a quelques années à un entretien d'embauche chez *Mac Donald's* en Californie car il ne parlait pas espagnol couramment. Quel Français accepterait qu'on lui demande s'il maîtrise l'arabe pour travailler dans un *fast-food* ? C'est parce que la culture américaine accepte de se diversifier qu'elle s'exporte dans le monde.

**De la salle :** Les *gated communities* ne sont-elles pas une limite au modèle américain ?

**Cynthia Ghorra-Gobin :** Cette notion fait référence aux communautés fermées en Californie du Sud. Ce phénomène a émergé il y a trente ans. Ces communautés comptent un nombre d'habitants compris entre une centaine et plusieurs milliers. En Californie du Sud, certaines *gated communities* sont devenues des municipalités. Ces lotissements créés par des promoteurs sont gérés par des associations de propriétaires. Si leur population dépasse plusieurs milliers d'habitants, ces communautés peuvent se constituer en municipalités.

La fragmentation spatiale est un vaste sujet. Le terme de *urban sprawl* est péjoratif par rapport à celui de *suburbia*. Cette nouvelle échelle urbaine s'accompagne d'une nouvelle échelle spatiale du marché du travail et nous observons une fragmentation municipale. La conséquence la plus importante de ce phénomène est que ces métropoles américaines ne sont pas gérées politiquement. Ces catégories utilisées par les chercheurs américains n'ont aucune réalité politique. Le pouvoir appartient aux différentes municipalités qui composent ces métropoles.

Les communautés fermées sont entourées d'une clôture, visible ou pas. Elles répondent à une recherche de « l'entre-soi ». Certaines catégories sociales veulent se retrouver entre elles. Les *gated communities* ne concernent pas que les classes très

aisées. La *middle class* est également demandeuse. Ces communautés sont essentiellement composées de Blancs, mais, en Californie du Sud, elles incluent un pourcentage important d'hispaniques. Elles sont gérées par des associations qui peuvent avoir un poids conséquent sur la vie politique locale. Lorsqu'elles ne sont pas constituées en municipalités, elles peuvent faire pression sur la municipalité pour obtenir des services publics de qualité. Elles peuvent également se doter de services urbains. Cela signifie que ces associations négocient avec le pouvoir politique local, notamment sur le plan de fiscalité des services urbains. La conséquence directe est la fragmentation de ces entités urbaines.

Ce phénomène des *gated communities* est perçu de façon très ambiguë. Certains chercheurs estiment qu'il manque un pouvoir politique pour gérer l'entité métropolitaine. Ces chercheurs prônent l'intercommunalité avec l'invention d'un pouvoir politique fort à l'échelle de la métropole pour gérer l'ensemble des questions sociales mais aussi économiques. L'économie globale repose sur un certain nombre de métropoles qui sont en compétition. Une des limites soulevées par M. Dorel est la fragmentation à l'échelle métropolitaine. En effet, les territoires riches habités par des populations aisées côtoient les zones fragiles où la population est essentiellement composée de minorités sans emploi. C'est la raison pour laquelle les chercheurs qui travaillent sur la notion de *metropolitics* considèrent qu'il existe un besoin de pouvoir politique fort à l'échelle métropolitaine. En effet, cette catégorie, les métropoles, n'existe que pour les chercheurs et le bureau de recensement. Les *constituencies* n'existent qu'aux niveaux de l'État, du comté ou de la municipalité. Le phénomène de la métropolisation existe également en France et il est intéressant d'observer ce qui se passe aux États-Unis, non pas pour copier leur modèle, mais pour nous inciter à réfléchir à d'autres pistes. Par exemple, je ne considère pas que nous devions opter pour le *redistricting* afin de permettre aux minorités ethniques d'accéder au pouvoir politique.

**De la salle :** Existe-t-il des quotas d'immigration pour les Européens, pour les Français en particulier ? J'observe en effet que de nombreux Européens sont désireux d'émigrer aux États-Unis mais aussi au Canada, en Nouvelle-Zélande ou en Australie.

**James Wilbur Ceaser :** Il est plus difficile pour les Européens que pour les Asiatiques, les Africains ou les *Latinos* d'émigrer aux États-Unis. Je précise que, néanmoins, un tiers des immigrants *latinos* sont des clandestins qui ont immigré illégalement. Certains craignent que les États-Unis n'évoluent à l'image du Canada avec deux pays et deux langues. Cette immigration pose la question de la cohérence nationale.

L'égalité peut faire référence à l'égalité entre communautés ou à l'égalité entre individus, indépendamment de la question de race ou d'ethnie. Je suggère d'observer les faits et l'évolution des mœurs plutôt que de s'attacher aux discours sur ces sujets.

Les rapports sexuels et les mariages entre Asiatiques et Blancs sont devenus très communs. Dans deux générations, le métissage entre ces races sera total. Le même phénomène peut être observé entre les Blancs et les Hispaniques dans les régions où ces derniers ne sont pas majoritaires. En revanche, les Afro-Américains se « mélangent » moins. J'observe deux tendances chez les étudiants. Il y a ceux pour qui la race n'a aucune importance et ceux qui considèrent qu'elle est le fondement de leur communauté. Je pense que cette dernière perception disparaîtra dans quelques générations.

**François Durpaire** : Une enquête réalisée il y a deux ans, montrait que 57 % des adolescents américains avaient eu une relation sexuelle avec une personne d'un autre groupe ethnique. Parmi les autres, 30 % considéraient que si l'opportunité ne s'était pas présentée à eux, cette situation ne posait aucun problème. Les chiffres sont sensiblement différents selon les communautés, les niveaux socio-économiques et les régions. La communauté qui se métisse le moins est la communauté afro-américaine, mais le taux d'exogamie des Noirs est plus important dans le Nord-Est que dans d'autres régions. Il faut rappeler que jusqu'en 1967, les rapports interraciaux étaient interdits dans les États du Sud. Il a fallu une décision de la Cour suprême pour déclarer cette loi non conforme à la Constitution. Les États-Unis accueillent un million d'immigrants légaux par an depuis les attentats de septembre 2001. Dans les années 1990, ce contingent s'est élevé à deux millions par an. Pour l'immigration européenne qui a été évoquée, la Bosnie et l'Ukraine se situent au neuvième et dixième rang. Le premier pays d'origine des immigrants est le Mexique suivi de l'Inde.

## Échanges avec la salle

**De la salle :** L'anti-américanisme que nous observons, de la part de nos élèves surtout, n'est-il pas lié à un certain agacement devant le fait que les Américains s'emparent de problèmes de société qui se posent à nous ? Je pense en particulier au communautarisme rampant auquel la République a du mal à apporter une réponse. Nous nous faisons peut-être, de part et d'autre de l'Atlantique, une idée différente des valeurs d'égalité et de liberté auxquelles nous sommes attachés.

**François Monnanteuil :** Je pense que cette question est celle du rapport à l'universel. La culture française a une forte propension à se percevoir comme universelle. Les États-Unis ont également une aspiration à l'universel. Cependant, l'universel vu du côté français est probablement différent de l'universel vu du côté américain. En France, nous avons tendance à considérer que l'universel passe par le rayonnement de l'action de notre pays. Aux États-Unis, l'universel passe par l'accueil des étrangers. La terre américaine s'est voulue d'emblée une terre d'accueil. Mme Ghorra Gobin rappelait que le groupe *urban sprawl* est péjoratif alors que le mot *suburbia* est neutre. Je note que ce terme a une origine latine. Il y a, certes, davantage de mots d'origine latine en américain qu'en anglais car l'américain s'est construit à partir de l'anglais du XVII<sup>e</sup> siècle qui comptait lui-même davantage de termes latins que l'anglais actuel, mais c'est aussi, me semble-t-il, un choix de considérer que ce qui est d'origine latine ou grecque – c'est vrai pour les mots mais aussi pour l'architecture – est universel. C'est une façon de faire accepter les références américaines à tous les immigrants, quel que soit leur pays d'origine. Si les États-Unis ont choisi une architecture de type palladien pour les bâtiments publics, c'est parce que c'est une référence acceptable pour tous les immigrants. Il en est de même pour *suburbia*, terme considéré comme neutre par rapport à *urban sprawl*. L'agacement que vous évoquez – le terme me paraît tout à fait juste – a pour cause la confrontation entre deux façons de percevoir l'universel. Pour les Français, l'universel renvoie au rayonnement et à la diffusion de ce qui a été fait dans un pays. Pour les États-Unis, il s'agit de créer et développer une société dont les références suprêmes peuvent être admises par tous. J'insiste sur cet aspect car l'utilisation des termes, *urban sprawl* ou *suburbia* en l'espèce, n'est pas un préjugé intellectuel mais un choix de références universelles.

**De la salle :** Pourquoi n'employez-vous jamais l'adjectif *étasunien* ? Est-ce par anti-américanisme ?

**Gérard Dorel :** Cet adjectif a été utilisé pour la première fois par Jacqueline Beaujeu-Garnier dans son ouvrage *Traité de géographie urbaine*, paru dans les années 1960 chez Armand Colin, qui fut pendant longtemps l'ouvrage de référence sur la géographie des États-Unis.

**Hélène Harter** : Quand j'enseigne l'histoire des États-Unis et du Canada, je l'emploie quand il s'agit de faire la différence entre les Canadiens et les États-Uniens. Les États-Unis sont un pays sans nom. L'appellation « États-Unis d'Amérique » nous rappelle qu'il s'agit d'un État décentralisé, d'une union de colonies devenue union d'États, dont la construction politique est différente de celle de la France. Cela a des conséquences sur le vocabulaire.

**Gérard Dorel** : Il existe une géographie des États mais pas de géographie régionale aux États-Unis. Notre approche de la géographie comme outil de compréhension d'un espace national à travers ses régions n'a pas d'équivalent aux États-Unis.

**Hélène Harter** : Les Canadiens réfléchissent à leur américanité alors que les Américains, compte tenu de leur identité forte, ne se posent pas cette question.

**De la salle** : La superpuissance américaine n'est-elle pas essentiellement morale et religieuse ?

**Hélène Harter** : Le wilsonisme (qui tire son nom de Woodrow Wilson, président des États-Unis pendant la première guerre mondiale) s'appuie sur l'idée qu'il existe une obligation morale d'exporter les idées américaines. Certains spécialistes des relations internationales parlent d'un « wilsonisme botté » pour définir la politique étrangère de George W. Bush. Ils font référence à un mélange entre le pragmatisme et l'inspiration politique liée à une vision du monde.

La politique étrangère américaine fait intervenir de nombreux partenaires : le président, le Congrès, les lobbies et autres groupes d'influence, etc. Même au sein de la Maison Blanche, les acteurs sont de sensibilités différentes. Il y a les pragmatiques et d'autres, plus proches de la droite religieuse, qui ont une vision particulière du rôle des États-Unis dans le monde, notamment au Moyen-Orient.

**François Durpaire** : J'ajoute qu'en 2000, George W. Bush n'a pas été élu sur son programme de politique étrangère. Il représentait l'aile des républicains qui souhaitaient un recentrage sur les intérêts américains alors que Bill Clinton défendait une idée de la mission américaine dans le monde. Ce sont les attentats du 11 septembre 2001 qui ont modifié la donne. La politique étrangère est le fruit de compromis entre les différents organes politiques. À l'intérieur même de ces organes, les responsables ont des opinions différentes. Ce sont les circonstances historiques qui permettent à l'un ou l'autre de ces courants de s'exprimer pendant une période donnée.

**De la salle** : La conception de l'unité nationale américaine dérange les Français qui ont du mal à comprendre qu'il puisse y avoir unité entre des courants aussi

contradictoires. J'observe que certains États ont pris des options différentes de celles de l'État fédéral par rapport au protocole de Kyoto

**Hélène Harter** : Les États disposent de marges de manœuvre et bénéficient constitutionnellement de pouvoirs étendus. Les États importants comme la Californie prennent des décisions qui peuvent servir de modèles aux autres : par exemple, dans le passé, elle a pris des mesures pour lutter contre la pollution automobile qui ont eu une influence sur d'autres États mais aussi sur les modèles de voitures produits. Par ailleurs, certaines zones métropolitaines sont ouvertes vers l'étranger au travers des flux économiques et de populations alors que d'autres s'inscrivent davantage dans une dimension continentale. Ces États et ces villes ouverts vers l'extérieur partent à la recherche d'investisseurs étrangers. Ils cherchent à s'insérer dans une économie mondialisée. Par exemple, le gouverneur Schwarzenegger s'est récemment rendu au Japon pour « vendre » la Californie. La décentralisation ne concerne pas que le domaine politique. Les initiatives locales sont nombreuses au plan économique. Par exemple, villes et États considèrent la population comme une richesse. Ils cherchent à attirer des personnes éduquées alors qu'un septième des immigrants accueillis aux États-Unis le sont au titre de leurs diplômes. Cela ne signifie pas d'ailleurs que les six autres septièmes sont incultes. Certaines personnes qui arrivent aux États-Unis au titre du regroupement familial disposent d'un bon niveau de formation. La puissance américaine relève en fait d'une dynamique qui associe le politique, l'économique et les hommes, l'échelle nationale mais aussi locale.

**Cynthia Ghorra-Gobin** : En ce qui concerne le protocole de Kyoto, on assimile la position des Américains à celle de l'État fédéral. Or tous les Américains ne partagent pas ce refus du protocole. Par exemple, il existe un lobby des environnementalistes qui est relativement puissant, en Californie notamment. Il milite pour que les fonds d'investissement prennent en compte la dimension environnementale dans leurs décisions. La question environnementale est au cœur des réflexions d'un certain nombre d'États qui ont une démarche complètement différente de celle de l'État fédéral.

**De la salle** : M. Dorel, vous définissez la puissance d'un État par sa capacité à imposer sa vision au monde. Que pensez-vous de l'attitude des États-Unis par rapport à l'Onu ? Le cas de l'Afrique n'illustre-t-il pas les limites de la puissance américaine ?

**James Wilbur Ceaser** : Je crois que l'enjeu, dans la conjoncture actuelle, est de créer un monde dans lequel la civilisation, la paix et le progrès soient possibles et d'éviter tout retour en arrière vers la tyrannie et l'obscurantisme. Il n'est pas important pour le système politique américain que le monde entier parle anglais ou fredonne des chansons américaines. Je ne crois pas que les États-Unis envisagent la



démocratie comme une mission civilisatrice. La nouveauté en matière de politique étrangère est de considérer que, dans le monde actuel, le seul principe de légitimité qui puisse fonctionner est la démocratie. À part quelques pays où certaines monarchies fonctionnent assez bien, il n'y a pas d'alternative à la démocratie. Le choix s'opère entre la tyrannie et le despotisme d'une part et la démocratie d'autre part.

Cette politique de la démocratie est une nécessité qui naît de la situation actuelle d'insécurité. Il faut que les pays soient stables car le rapport entre l'offensive et la défensive a basculé. Les attentats du 11 septembre 2001 nous ont enseigné qu'un pays qui dépense des milliards de dollars pour sa défense n'est pas à l'abri d'attaques terroristes. Des personnes qui disposent de peu de moyens peuvent détruire la civilisation et aucun moyen militaire ne peut les en empêcher. Notre arsenal de missiles et de porte-avions ne garantit pas notre sécurité. Le seul moyen d'assurer cette sécurité est que la politique interne des pays hostiles évolue. Nous avons adapté notre doctrine militaire. Il ne s'agit plus de dissuasion mais de guerre préventive dans certains États depuis le 11-Septembre. Les autres pays, notamment ceux représentés à l'Onu, n'y sont pas favorables. Cette doctrine sera probablement peu utilisée mais elle participe de notre politique pour éviter le chaos qui nous menace.

**François Durpaire :** Je considère que nous exagérons la capacité de contrôle des grandes puissances en Afrique. Il existe un autre fantasme sur l'Afrique selon lequel les États-Unis n'interviendraient que pour des raisons de rapacité économique. Or cela fait plus d'un siècle que les gouvernements africains tentent d'attirer les investisseurs américains sur leur continent.

Les interventions américaines en Afrique ont été essentiellement politiques. Au Congo, ex-Zaire, les États-Unis ne sont jamais intervenus à l'époque où ils importaient de l'uranium de ce pays. Ils sont intervenus à une période où ils importaient leur uranium d'Afrique du Sud, c'est-à-dire à partir du moment où le Congo ne représentait plus un intérêt stratégique et économique. Ils sont intervenus pour éviter que le Congo n'explose et que les Soviétiques ne s'implantent en plein cœur de l'Afrique.

En ce qui concerne la rivalité franco-américaine en Afrique, les Américains refusent de se substituer aux Français, même si ces derniers ont été tentés à une période de laisser la place à d'autres puissances. En Afrique, les États-Unis défendent une position multilatérale qui associe les anciennes puissances coloniales, l'Onu et eux-mêmes. Cette question du multilatéralisme se pose aujourd'hui en Afrique. En effet, certains Africains considèrent que la France qui donne des leçons aux États-Unis agit de manière unilatérale sur leur continent. Les États-Unis sont, aux yeux de certains Africains, comme un recours après les anciennes puissances coloniales. Cela a été le cas à Madagascar ou encore en Côte-d'Ivoire où Laurent Gbagbo a appelé les Américains à la rescousse.

Le fantasme existe aussi du côté des Américains. Pendant très longtemps les Africains-Américains ont eu la vision d'une Afrique mythologique et d'un retour sur cette terre. Cette idée perdure dans une partie de l'élite africaine américaine.



**De la salle :** En ce qui concerne le protocole de Kyoto, nous voyons les États-Unis comme une puissance dangereuse et monolithique. Or il existe des divergences dans les institutions et dans l'opinion américaine sur ce sujet. De la même manière, certains entrepreneurs américains étaient hostiles à la guerre en Irak. Dans certains domaines, l'Amérique est favorable à une démarche multilatérale et à l'intervention de l'Onu. Compte tenu de cette diversité et des contre-pouvoirs à l'œuvre, il me semble qu'il ne faut pas avoir peur des États-Unis.

Beaucoup considèrent que la démocratie américaine n'est pas réellement une démocratie mais une ploutocratie et craignent que sa diffusion dans le monde ne soit que le prétexte à un expansionnisme économique.

Il existe un anti-américanisme politique. Certains responsables politiques mettent en avant « l'ennemi américain » pour fédérer les énergies de leur pays ou de leur continent et excuser leurs échecs. Je m'interroge sur l'anti-américanisme français dont je ne sais s'il est aussi important et constant qu'on le dit et dont j'estime qu'il cache peut-être un opportunisme politique ponctuel.

Enfin, je considère que les dirigeants, qu'ils soient africains ou européens, cherchent tous à promouvoir leurs propres intérêts que ce soit dans un cadre multilatéral, unilatéral ou en jouant la rivalité franco-américaine.

**François Durpaire :** En 1994, un génocide a causé un million de morts au Rwanda. Pour un Tutsi, il importait peu que l'intervention militaire soit multilatérale ou unilatérale, qu'elle soit américaine, française ou belge. L'important aurait été d'arrêter les massacres. Les interventions internationales réclament du temps et, dans des situations d'urgence comme celle du Darfour aujourd'hui, certains pays peuvent être amenés à intervenir unilatéralement.



# Conclusion des travaux

---

**Gérard Dorel,**

inspecteur général, groupe Histoire et géographie

Le thème de nos débats d'aujourd'hui est au cœur de nos préoccupations d'enseignants en histoire, géographie et en civilisation, au collège et au lycée.

Je remercie la Desco d'avoir suscité ce regard pluridisciplinaire sur les États-Unis, sur les manifestations de sa puissance et sur certaines de ses faiblesses. Ce fut l'occasion de confronter des points de vue entre enseignants et chercheurs.

La présence du professeur Ceaser nous a aidés à développer une vision plus nuancée que celle qui prévaut dans les manuels. La matinée a été nourrie par les interventions successives de deux historiens français et d'un politologue américain. Elles nous ont permis de sortir des idées reçues sur un pays qui nous fascine mais que nous rejetons parce qu'il nous fait peur. Pour nos collègues, nous souhaiterions que les États-Unis règlent les problèmes du terrorisme et du fondamentalisme mais nous ne jouons pas toujours le jeu car nous refusons l'universalité de ce combat. Pourtant, de nouveaux fronts s'ouvrent. La Corée du Nord et l'Iran sont deux pays qui inquiètent.

André Kaspi nous a montré les manifestations du phénomène universel que constitue l'anti-américanisme. Il l'a fait de façon nuancée. Selon lui, l'anti-américanisme français repose sur le conflit irréconciliable d'une double prétention à l'universel. Celle de la France qu'évoquait François Monanteuil est fondée sur le rayonnement, celle des États-Unis sur la diffusion pragmatique des mêmes valeurs.

L'expérience américaine nous interpelle en permanence. Adrien Lherm a parlé du fait religieux qui est au cœur de nos enseignements quelles que soient nos disciplines. Il a montré le caractère original et exceptionnel de la religion aux États-Unis qui est une société profondément sécularisée mais où la religion fait florès. Ce phénomène n'est peut-être qu'une manifestation parmi d'autres du communautarisme à l'américaine. La place centrale de la religion ne s'impose pas comme on pourrait le penser compte tenu du succès actuel de la droite religieuse aux États-Unis. Paradoxalement, cette exception américaine s'impose dans le monde comme un modèle.

Le professeur Ceaser a battu en brèche une autre idée reçue. Le fonctionnement politique ne repose pas sur une discipline de parti comme nous l'imaginons en France. Il a expliqué que chaque député ou chaque sénateur est d'abord le repré-

sentant de lui-même et tempère les dérives potentiellement fascisantes de l'Amérique. Ce pays républicain depuis près de deux siècles n'a jamais connu le fascisme. Quel pays démocratique européen est dans ce cas ? Il s'agit peut-être là d'un des éléments remarquables de la puissance de la démocratie américaine.

Ces interventions ont servi de socle à la table ronde dont l'objectif n'était pas de multiplier les interventions magistrales mais d'évoquer des questions fondamentales. Ce regard pluridisciplinaire fut enrichissant. Le fait démographique et migratoire est essentiel à la compréhension de ce pays mais la dimension spatiale n'a pas été suffisamment abordée. Il s'agit également d'un élément fondamental. La France est restée atone sur le plan démographique jusqu'aux années 1940 par manque d'espace car la paysannerie ne pouvait s'étendre par manque de terre. Aux États-Unis, ce problème ne s'est pas posé. Ce modèle américain permet d'imaginer ce que pourrait devenir le Brésil qui, à mon sens, est les États-Unis du XXI<sup>e</sup> siècle.

Je remercie la Desco pour cette initiative ainsi que les intervenants qui nous ont permis de mieux comprendre les États-Unis.

ISBN : 2-86637-438-X

Illustration de couverture © CRDP de l'académie de Versailles, 2006

Centre régional de documentation pédagogique de l'académie de Versailles

Responsable de l'édition : Lydia Bretos

Suivi éditorial : Abder Imine

Maquette de couverture et intérieure : Patrick Veyret

*Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays.*

Le code de la propriété intellectuelle n'autorisant aux termes des articles L. 122-4 et L. 122-5, d'une part, que « les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite ». Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français de l'exploitation du droit de copie, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.